

# L'ÉCHO DU KÉPI

Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie



[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



## DOSSIER SPECIAL

L'AAMFG participe à la table ronde organisée par **l'ANORGEND** sur le rôle social de la gendarmerie

GENDARME



• INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS



• INTERVIEW CHRISTELLE MEZIERE ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL ASFAD

Retrouvez-nous sur [twitter.com/aamfg](https://twitter.com/aamfg)



Retrouvez-nous sur [www.facebook.com/AAMFG.fr](https://www.facebook.com/AAMFG.fr)



CÉRÉMONIE DE REMISE DES SABRES À L'EOGN DE MELUN

■ **Nous contacter :**  
nos bureaux,  
nos adresses...

48



**ECHO**  
du Képi

Semestriel Edition 2016-2017  
Revue Officielle

de



L'ASSOCIATION D'AIDE AUX  
MEMBRES ET FAMILLES DE  
LA GENDARMERIE

Siège Social : 35, les planèzes  
23400 Bourgneuf

Siège Administratif :

Caserne Bongeot - Route de Corbigny  
23000 Gueret

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)

Régie exclusive

SAP Service Administratif Publicitaire

565, Avenue du Prado 13008 Marseille

Tél : 04 91 57 37 68 / Fax : 04 91 57 37 69

Tél : 0800 746 583 / Fax : 0800 746 543

Mail : [secretariat@sap-editions.fr](mailto:secretariat@sap-editions.fr)

N° de TVA intracom. : FR31 797 511 276 00017

Impression

MEDIAPRINT



ZAC St Martin 23, rue Benjamin Franklin  
84120 PERTUIS

Tél. 04 90 68 65 56 | 04 86 85 51 24

Crédits photos :

Ch. Dubois, Florian Leroy, Ch.M, Absolut-vision, All free, D.R.  
Toute erreur ou omission, étant involontaire,  
ne peut engager la responsabilité de SAP

- ÉDITO de la Présidente ..... 3
- **Table ronde organisée par l'ANORGEND** ..... 4
- Don de jours de permission et congés ..... 6
- Entre médiation, prévention et répression, une force humaine :  
les ISG et les FRAD ..... 10
- Inauguration de la maison des associations ..... 13
- **L'AAMFG conviée à la cérémonie des sabres** ..... 16
- Témoignages **NOUVEAU** ..... 20
- Actu Net ..... 22

■ Notre BULLETIN D'ADHÉSION ..... 48

Retrouvez-nous sur  
[twitter.com/aamfg](https://twitter.com/aamfg)



Retrouvez-nous sur  
[www.facebook.com/AAMFG.fr](https://www.facebook.com/AAMFG.fr)



# AAMFG

ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE

Siège administratif : caserne bongeot -23000 GUERET

secretariat@aamfg.fr - 05.55.51.51.33

Siège social : 35, les planèzes - 23400 BOURGANEUF

**NOUVEAU SITE**

**Encore plus d'actualités**

Vous appréciez l'Écho du Képi ?  
Vous souhaitez réagir à un article ?  
Echanger, discuter, nous faire part  
de vos envies et besoins ?

Alors connectez-vous sur [www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)  
et cliquez sur [Devenir Membre].

Ensuite il vous suffit de remplir le formulaire  
et vous disposerez de toutes les fonctionnalités du site.



Flashez ce QR code  
et retrouvez-nous sur

facebook

[www.facebook.com/AAMFG.fr](http://www.facebook.com/AAMFG.fr)



Flashez ce QR code  
et retrouvez-nous sur

twitter

[twitter.com/aamfg](https://twitter.com/aamfg)

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)

La vie en Gendarmerie est à l'image de la profession. Elle revêt différents aspects tout au long de la carrière. Tantôt difficile, tantôt agréable, elle est conditionnée par la proportion de certains critères : la qualité du logement de fonction, le niveau d'activité dans l'unité ou le service, l'ambiance entre collègues ou entre les familles, le lieu de l'affectation et les conditions de travail, les relations avec la hiérarchie... tous ces paramètres qui font de votre vie, un paradis ou un enfer. Mais au delà de ces vicissitudes, des événements bien plus tragiques peuvent toucher les familles: la maladie, l'invalidité ou le décès. Face à ces épreuves, l'Institution s'est dotée d'un système social complet, d'une chaîne de concertation efficace, d'outils de communication et d'information accessibles à tous. Pour autant, elle reste avant tout, constituée d'une pluralité d'individus qui conduit inexorablement à une multiplicité de comportements. Il arrive alors, face à ce facteur humain, qu'une situation difficile échappe à ce maillage institutionnel et qu'une souffrance familiale reste sans réponse. L'AAMFG trouve sa légitimité dans cette réalité en devenant l'interface salutaire entre ces familles et l'échelon hiérarchique capable d'apporter une solution salvatrice.



Au delà de la sphère Gendarmerie, notre action s'étend également au monde politique afin de sensibiliser et de mobiliser tous les acteurs (ministre de l'Intérieur, députés et sénateurs) sur les problématiques des familles. En 2016, nous les avons sollicités pour divers sujets comme l'insalubrité de l'immobilier domanial, la gestion des inaptes ou le don de jours de permission pour les conjoints gravement malades. De faibles avancées ont été constatées et des discours bienveillants ont été prononcés mais ne constituent en rien des réponses satisfaisantes et pérennes. L'AAMFG continue donc, avec opiniâtreté, le combat dans cette perspective et reste attentive aux difficultés des familles au quotidien.

*Mme Murielle Noël*

## L'AAMFG EN DEUIL :

Le 12 décembre 2016, **Nathalie Lehoulle**, trésorière et responsable de la région Nord-Pas-de-Calais de l'AAMFG nous a quittés à l'âge de 43 ans. Ce décès laisse une douleur et un vide immense au sein de notre association car Nathalie était d'abord une amie mais surtout une femme exceptionnelle, courageuse et altruiste. Son sourire et sa joie de vivre resteront gravés dans nos mémoires. Toutes nos pensées vont vers son mari Sébastien et leurs enfants.

**Mme NOEL, Présidente de l'association**



## PARTICIPATION DE L'AAMFG



à la **TABLE RONDE** organisée  
par **L'ANORGEND**  
sur le **RÔLE SOCIAL**  
de la **GENDARMERIE**

L'AAMFG a été conviée par l'Anorgend (Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la Gendarmerie nationale) à la table ronde sur le rôle social de la Gendarmerie qui s'est tenue le samedi 28 janvier à la direction générale de la Gendarmerie à Issy-les-Moulineaux.



Le Chef d'escadron (R) Michel Roucaud, Vice-président de l'ANORGEND,  
le Capitaine (R) Didier Gueriaud, David Cesbron, Virginie Rodriguez et le Capitaine  
Sylvie Clément.



**Virginie Rodriguez,**  
déléguée régionale Bretagne  
et membre du CA de l'AAMFG

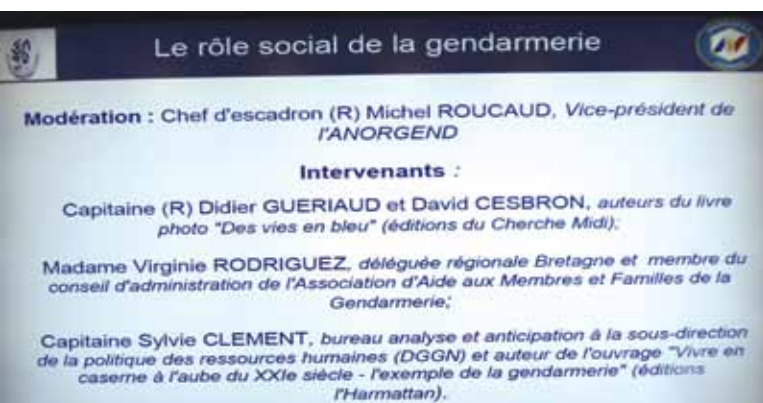


**M**me RODRIGUEZ Virginie, responsable Bretagne de l'AAMFG a pu échanger sur ce sujet avec les autres invités : Mme CLEMENT Sylvie, psychologue et sociologue, auteur du livre « *Vivre en caserne à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle - l'exemple de la gendarmerie* », le capitaine (R) Didier GUERIAUD et Mr David CESBRON, auteurs du livre « *Des vies en bleu* ». Différents aspects de la vie du gendarme ont été abordés tels que la faculté d'adaptation du gendarme à toutes les situations sociales qu'il rencontre au quotidien, son rôle d'empathie, de modérateur face aux drames ou aux conflits familiaux. Mais le rôle social de la gendarmerie se traduit aussi de façon endogène par le ressenti des familles de gendarme. Vivre en caserne, caractéristique propre aux gendarmes liée à l'attribution du logement par nécessité absolue de service (NAS) est-il vécu comme un avantage ou un inconvénient ? Le sentiment de protection qui en résulte supplante-t-il les désagréments de la vie en collectivité ? Sur ce point, Mme Rodriguez, en accord avec l'intervention de Mme CLÉMENT Sylvie, a souligné le fait que de vivre dans une enceinte militaire a des avantages certains. Cette particularité purement gendarmique permet notamment aux enfants de circuler et jouer en sécurité mais on constate néanmoins une augmentation de la désertification des logements par NAS. Ce constat est en grande partie due à la vétusté grandissante des casernes. L'inégalité de

traitement face au logement est une réalité qui crée un mal-être chez les familles désavantagées. À chaque mutation, c'est la roulette russe : logement délabré ou en bon état ? Ces conditions de vie se répercutent obligatoirement sur la sphère professionnelle et devient de ce fait, un élément déterminant de l'efficacité du personnel militaire. Comment travailler sereinement lorsque votre famille souffre au quotidien de ses conditions de logement ?

Au-delà de ces disparités intrinsèques, le décalage entre la société civile et l'institution a toujours existé surtout dans le domaine social. Un exemple concret a été donné : Le PACS. Ce dernier a été appliqué de manière différente en Gendarmerie. Contrairement au PACS civil, le PACS militaire exigeait une période de 2 ans avant d'obtenir certains avantages indemnitaires jusqu'alors réservés aux personnels mariés. Cet écart qui se vérifie pour chaque avancée sociale importante tend à se réduire au fil des décennies, preuve concrète que la gendarmerie évolue aussi dans le bon sens et pour le bien-être de chacun.

D'autres sujets comme la féminisation en gendarmerie ou l'avis des familles sur la place des réservistes dans les unités ont enrichi les débats. L'AAMFG tient à remercier l'Anorgend pour cette invitation et souligne la richesse des échanges de cette table ronde.





## **DON DE JOURS DE PERMISSION ET DE CONGÉS ET POUR LES CONJOINTS OU CONCUBINS ?**

**Une récente directive a permis la mise en application au sein de la Gendarmerie nationale d'une loi de 2014, amendée par décret en 2015, autorisant le don de jours de repos à un agent parent d'un enfant malade. Une mesure nécessaire mais encore insuffisante, qui mériterait d'être étendue aux cas d'un autre membre de la famille souffrant, conjoint ou ascendant, comme c'est déjà le cas dans certaines entreprises du secteur privé.**

**C**ette directive expliquant les modalités des dons de jours de permission ou de congés à un autre agent public parent d'un enfant gravement malade se réfère à trois mesures existantes :

- Le décret n° 2015-573 du 28 mai 2015 permettant à un militaire le don de jours de permission à un autre agent public parent d'un enfant gravement malade.
- Le décret n° 2015-580 du 28 mai 2015 (inscrit au Journal officiel le 29 mai), permettant à un agent public civil le don de jours de repos à un autre agent public parent d'un enfant gravement malade.
- La circulaire n° 49.500 DEF/GEND/OE/SDSPSR/PA du 11 avril 2008 relative aux modalités d'attribution des permissions, des congés de fin de cam-

pagne et des autorisations d'absence aux militaires de la gendarmerie.

Concrètement, il s'agirait donc, en application des décrets de référence susmentionnés, d'autoriser les militaires et agents publics civils de la Gendarmerie nationale d'effectuer un don de jours de permission ou de congés au profit d'un autre agent public, militaire ou civil, parent d'un enfant gravement malade et nécessitant de rester à son chevet. Pour bien prendre la mesure d'une telle directive, de ce qu'elle représente et de ce qu'elle implique, un repérage historique s'impose. En 2008, Christophe Germain, plasturgiste chez Badoit à Saint-Galmier (Rhône), se voit refuser par l'assurance maladie de prolonger son arrêt car ce n'est pas lui le malade



## **DON DE JOURS DE PERMISSION ET DE CONGÉS ET POUR LES CONJOINTS OU CONCUBINS ?**

mais son fils, Mathys, en phase terminale d'un cancer du foie. Ses collègues décident alors de se mobiliser et lui font don de 170 jours de repos pour permettre au papa de rester auprès de son fils, décédé l'année d'après. Le député UMP de la Loire Paul Salen s'émeut de cette histoire et décide de faire de ce cas exceptionnel – et unique en France jusqu'alors – une proposition de loi, qu'il présente à l'Assemblée Nationale en 2012. Il faudra attendre deux années supplémentaires et le passage devant le Sénat pour que cette proposition finisse par aboutir avec la promulgation de la Loi du 9 mai 2014, dite « Loi Mathys », autorisant des salariés à offrir des jours de congés à un collègue dont l'enfant est malade. Un dispositif qui a d'abord été limité aux salariés du privé avant d'être élargi par ce fameux décret qui nous concerne, du 28 mai 2015, pour ne plus concerner seulement le secteur privé mais également les trois fonctions publiques : Etat, territoriale et hospitalière.

### **Réservé aux parents d'enfants de moins de vingt ans**

Dans les faits, que dit ce dispositif ? Plusieurs choses, avec un cadre qui a le mérite d'être particulièrement clair, en spécifiant bien les droits et obligations de chacun. S'agissant du bénéficiaire du don tout d'abord, il doit avoir la charge d'un enfant de moins de vingt ans, malade, atteint d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité nécessitant une présence constante à son chevet et des soins contraignants. Une attestation médicale doit impérativement être établie par le médecin suivant l'enfant au titre de la pathologie en cause. S'agissant de celles et ceux qui accordent le don, ce dernier se doit d'être facultatif et anonyme, afin d'éviter toute pression. Ils accordent donc ce don sans contrepartie, et doivent en faire la demande à leur employeur. Dans le cas

qui nous concerne, la circulaire déjà existante et complétée par la directive actuellement à l'étude spécifie que c'est le personnel militaire ou civil administré qui a la charge de réceptionner les demandes de don. Pour un parent d'enfant malade, une demande écrite doit être adressée au général de corps d'armée, accompagnée de l'attestation médicale. C'est ensuite au commandant de compagnie ou d'escadron, ainsi qu'au commandant de groupement, de vérifier que la demande de don respecte les conditions posées par les décrets, avant d'émettre un avis. En dernier lieu dans l'échelle des autorisations, le commandant de la région concernée dispose alors d'un délai de quinze jours ouvrables pour informer le bénéficiaire de la décision.

### **Une limite à neuf jours de permission donnés par militaire**

Parmi les modalités stipulées clairement dans la directive, il est également question des jours qui peuvent être accordés par don. Dans le cadre de la Loi Mathys, ce sont tous les jours de repos non pris, RTT inclus, qui sont concernés. Dans le cadre

„ S'agissant du bénéficiaire du don..., il doit avoir la charge d'un enfant de moins de vingt ans, malade, atteint d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité nécessitant une présence constante à son chevet et des soins contraignants.

de la proposition faite pour conformer cette loi à la Gendarmerie nationale, il est fait distinction du don de permission et du don de congés. Le don de jours de permission se fait d'un militaire





vers un autre militaire, tous statuts et grades confondus, ou vers un agent public relevant du même employeur. Le militaire décidant de faire ce don ne peut donner que des jours de permission entiers et dûment acquis, dans la limite de neuf jours, à l'exception des volontaires qui ne pourront donner plus de quatre jours pendant leur première année de contrat. Les congés de fin de campagne peuvent également être donnés en partie ou en totalité. Concernant cette fois le don de congés, il concerne le personnel civil de la gendarmerie, tous statuts confondus, et se fait au profit d'un autre agent public, civil ou militaire, relevant du même employeur. Il concerne les jours de congés annuels dans une limite allant jusqu'à sept jours pour les personnels civils à plein temps et les ouvriers d'Etat.

Dans les faits, c'est donc bien au militaire ou agent civil ayant besoin de rester auprès d'un enfant malade d'en faire la demande. A réception du dossier et du certificat, si le commandant de région finit par donner son accord, un message d'appel aux dons de jours de permission et de congés est lancé par le BSPSR. L'ensemble des personnels affectés au sein de la région et des organismes rattachés administrativement est ainsi prévenu et peut, en son âme et conscience, anonymement et sans contrepartie, accorder un

limite maximum de 30 jours si le bénéficiaire est militaire, 90 jours s'il est agent civil comme le stipule le décret du 29 mai 2015. Ils sont mis à disposition avec effet immédiat et peuvent donc être utilisés, le bénéficiaire gardant sa rémunération pendant sa période d'absence.

#### **En l'état, une directive utile mais incomplète**

Voici posées les délimitations précises de cette directive. Il est précisément rappelé, dans un chapitre de la directive consacré au bénéficiaire du don, que les dispositions prévues par les deux décrets de référence « *n'autorisent pas le don à un militaire ou à un personnel civil lui-même gravement malade ou dont le conjoint ou les parents sont gravement malades* ». Autrement dit, il ne peut pas bénéficier de ces dons de jours de permission ou de congés pour lui-même ou un membre de sa famille autre qu'un enfant de moins de vingt ans. Et c'est justement là que se situe toute la limite de cette directive et plus globalement du cadre prévu par la Loi Mathys du 9 mai 2014 : celle-ci prend seulement en compte le cas d'un enfant souffrant, pas d'un conjoint, d'un partenaire de Pacs, d'un enfant de plus de vingt ans ou encore d'un ascendant. Certes, ce dispositif légal, en l'état, paraît par conséquent à la fois très utile mais aussi forcément incomplet car ne prenant en considération qu'une petite partie de la vaste problématique de la dépendance. Comment rester au chevet de son mari ou de sa femme gravement malade, handicapée ou accidentée sans devoir renoncer à son salaire ? Comment des collègues ayant connaissance d'une telle situation peuvent aider ? Légalement, qu'il s'agisse de la Loi du 9 mai 2014, des décrets du 28 mai 2015 ou des directives sur le point de les mettre en application au sein de la Gendarmerie nationale, rien n'est prévu pour répondre de manière satisfaisante à ces deux questions pourtant légitimes.

“ Le militaire décidant de faire ce don ne peut donner que des jours de permission entiers et dûment acquis, dans la limite de neuf jours...”

ou plusieurs jours de ses permissions ou congés. Ces dons sont ensuite utilisés par le bénéficiaire dans l'ordre chronologique d'arrivée, avec une



## DON DE JOURS DE PERMISSION ET DE CONGÉS ET POUR LES CONJOINTS OU CONCUBINS ?

On sait par exemple qu'en France, 11 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à une ou plusieurs personnes : accompagnement d'un enfant mais aussi d'un parent âgé ou d'un conjoint malade. C'est 3 millions de plus qu'en 2008. Parallèlement, un sondage réalisé en 2015 par le cabinet de recrutement Office-Team révélait que 62% des employés interrogés seraient prêts à donner un ou plusieurs jours de congés à une personne de leur entreprise.

« Dès lors, dans des situations délicates, il est nécessaire de ne pas exposer inutilement les gendarmes et d'intervenir avec un grand discernement »

Dès lors, faut-il seulement se satisfaire de cette mesure forcément incomplète ? Pas forcément. Les partenaires sociaux d'une entreprise ou d'une branche peuvent tout à fait choisir de sortir du cadre légal strict et décider d'étendre le don de jours de repos à un salarié aidant un proche qui n'est pas forcément un enfant de moins de vingt ans. C'est ainsi que la direction du groupe de distribution Casino et les syndicats sont parvenus dès 2012 à un accord pour la mise en place au sein de l'entreprise d'un « *plan congé de l'aidant familial* ». Il stipule que les salariés peuvent donner des jours de congés à l'un de leurs collègues pour aider un parent dépendant. Les deux années après l'introduction de cette mesure, il y avait déjà eu 30 dossiers déposés et 230 jours donnés. Autre exemple : celui de l'accord conclu entre syndicats et direction du groupe Total le 30 mars 2015, stipulant que « *le don de jours de repos bénéficie au salarié en cas de grave maladie de son enfant* », mais également « *de son conjoint, concubin ou partenaire pacsé* ». Un accord dont il serait bon de s'inspirer.

### L'action de l'AAMFG

L'AAMFG s'est lancée dans ce combat pour élargir le don de permission au conjoint gravement malade en posant directement cette requête auprès du Ministre de l'Intérieur et en sollicitant nos députés et sénateurs. Nous espérons que la loi sera rapidement modifiée afin de soutenir les familles qui traversent ces moments difficiles. Nous tenons dans le cadre de ce sujet rendre hommage à notre trésorière et responsable de la Région Nord-Pas-de-Calais, Mme Nathalie LEHOULLE qui nous a quittés récemment après avoir lutté courageusement contre un mélanome qui a eu raison de ses dernières forces. Nous pensons particulièrement à ses enfants et son mari Sébastien qui l'ont accompagnée et soutenue jusqu'au bout. Encore un drame familial parmi tant d'autres pour lequel le don de permission aurait été bénéfique.



Mme Nathalie Lehoulle.

Depuis la rédaction de cet article, la Gendarmerie a pris les devants et le Directeur du Personnel Militaire de la Gendarmerie, le Général Hervé RENAUD a annoncé lors de la réunion du CFMG en janvier 2017 que le don de permission était dorénavant étendu à la situation des conjoints gravement malades. Un grand merci au Général RENAUD qui a pris cette décision afin d'aider toutes les familles confrontées à ces situations difficiles.



## **ENTRE MÉDIATION, PRÉVENTION ET RÉPRESSION, UNE FORCE HUMAINE :**

### **LES ISG ET LES FRAD**



S'il est parfois perçu à tort sous son seul aspect répressif, le gendarme est le plus souvent un agent de prévention et de médiation. Les interventions nocturnes concernent souvent des troubles de voisinage ou des problèmes intrafamiliaux. De nombreux formateurs relais chargés de missions de prévention et d'information (drogue, cyber sécurité, environnement...) sont répartis dans les brigades. Des liens constants sont établis avec les services sociaux et les municipalités. Des travailleurs sociaux dédiés sont mis en place en gendarmerie au profit des unités territoriales.



### Interview :

## INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (ISG) DE LA RÉGION BRETAGNE

Le mardi 13 décembre 2016, Mme Christelle MEZIERE, assistante de service social ASFAD – intervenante sociale en gendarmerie, prend sa permanence dans un bureau de la brigade de proximité de La Guerche-de-Bretagne (35). Elle assure son service également dans 03 autres brigades de gendarmerie du groupement d'Ille et Vilaine.

Christelle a pris son poste début juin 2016. A mi-novembre, 92 dossiers ont fait l'objet d'un suivi de l'ISG au profit de 102 bénéficiaires. 66 % des situations traitées émanent directement des services de gendarmerie. Cela positionne l'ISG, et de fait la gendarmerie comme interlocuteurs premiers pour beaucoup de familles en difficulté. Les problèmes intrafamiliaux représentent la très grande partie des interventions de l'ISG (89%). Les autres sollicitations concernent des conflits de couple, des problèmes de garde d'enfant, des difficultés éducatives avec ou sans fugue, des conflits de voisinage avec souvent des troubles psychiatriques... Au total, on recense 250 ISG en France (Police et Gendarmerie) et seulement 3 pour la région de gendarmerie de Bretagne (Côtes d'Armor = 01 ; Morbihan = 01 ; Ille et Vilaine = 01 ; Finistère = 00).

**Christelle :** « *je pense qu'il est important que ma permanence se fasse dans les bureaux d'une brigade de gendarmerie, car la population en détresse voit d'un autre angle les gendarmes de leur commune.* »

Christelle précise qu'en tant que travailleur social, elle est soumise au secret professionnel. Elle joue un rôle de prévention aux côtés de la gendarmerie. Elle est une réponse aux difficultés de la population, signalées par la gendarmerie. Par son réseau, elle arrive à orienter les personnes en détresse vers des organismes spécialisés et adaptés.

**Christelle :** « *La gendarmerie se concentre sur le problème, sur une vision centrale, tandis que pour moi, j'ai en tant qu'assistante sociale, une lecture circulaire, et un impact non négligeable en termes de prévention de la récidive. Je suis un relais à l'action des gendarmes confrontés à des interventions lors de différends familiaux ou autres détresses.* »

*« Mon action ne s'inscrit pas dans l'accompagnement, mais dans l'orientation, en primo-écoute pour désamorcer une situation. Je restitue comme le font les médecins, sur une échelle d'urgence, la détresse pour orienter mon intervention ».*

Le travail de l'ISG s'inscrit dans le plan de prévention des violences du ministère de l'intérieur pour 2017/2010.





## Interview :

### FORMATEURS RELAIS ANTIDROGUE GENDARMERIE (FRAD)

Ils sont 19 en région de gendarmerie de Bretagne, un par arrondissement. Validés au plan national pour leurs compétences, les FRAD interviennent sur leur territoire, gratuitement, à la demande des établissements recevant des mineurs, essentiellement des établissements scolaires.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux conséquences sociales de leurs actes, aux souffrances provoquées, de les éveiller à leurs responsabilités. Pour cela, les formateurs travaillent beaucoup sur l'empathie.

**MDC Thierry :** « Sur la période 2015-2016, 18 753 jeunes mineurs ont été sensibilisés sur les dangers des produits toxiques légaux (le tabac, l'alcool) et illégaux. Le premier fléau occasionne près de 74 000 morts par an en France, le second 45 000, hors accidents. Contrairement aux idées reçues, on constate, au plan national, une baisse de l'usage du tabac et de la consommation d'alcool sur la voie publique par les jeunes. La consommation de cannabis est stable, comme celle de l'héroïne ou de la cocaïne. En revanche, les drogues de synthèse progressent. On a recensé au niveau national : 222 substances, dont 58 nouvelles en 2014 et 43 en 2015 ».

Chaque FRAD doit estimer les publics à risque de son territoire. Il met alors en place avec le champ associatif, sanitaire, institutionnel, des forums ou des actions spécifiques dans les établissements. Le maréchal-des-logis-chef Thierry, enquêteur de brigade de prévention de la délinquance juvénile du GGD 35 à Rennes, est intervenu le 13 décembre 2016 au Lycée Saint-Yves de Bain-de-Bretagne (35). En début de séance, le professeur de cette classe de 1<sup>ère</sup> s'est impliqué dans la démarche de prévention, en ayant proposé à la lecture l'ouvrage de Benoît

Séverac : « Silence ». Chaque élève développe sa réflexion, formule ses questionnements.

Les contacts avec le monde éducatif ne cessent de se renforcer. Le chef Thierry est apprécié pour son approche pertinente et le professeur nous dit que : « ces interventions sont très attendues par les lycéens. Les jeunes en parlent entre eux et les classes supérieures sont allés voir la direction de l'établissement pour demander à avoir cette information ». Ces adolescents, pour certains en manque de repères, découvrent le côté préventif mis en œuvre par le gendarmier. Selon le chef Thierry : « **la prévention a pour but de faire réfléchir sur l'intérêt et le sens de la Loi, afin d'éviter le passage à l'acte. La prévention a aussi pour finalité de rendre les jeunes acteurs de leur vie en agissant de manière responsable. Cela passe par des « réflexions citoyennes » afin de mieux appréhender le sens de l'intérêt de la Loi qui a pour mission de les protéger ».**





# **INAUGURATION** **DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

Le 2 décembre 2016, l'AAMFG a été conviée à l'inauguration de la Maison des Associations au sein de la Direction Générale de la Gendarmerie.





**T**outes les associations signataires de la Charte des Associations peuvent désormais se retrouver dans cet espace privatisé où des outils informatiques et bureautiques sont mis à leur disposition.

Après une visite guidée du site de la DGGN par les représentants du CFMG, le Directeur Général LIZUREY a tenu un discours soulignant l'importance du rôle des associations dans la défense des intérêts de la Gendarmerie et de ses membres.

Cette confiance et cette reconnaissance symbolisée par cette inauguration sacralise la place des associations dans la représentation de l'Institution. Madame NOEL au même titre que les autres présidents d'association a reçu des mains du Général LIZUREY sa carte d'accès permanent à la DGGN pour jouir à tout moment de la Maison des Associations et des infrastructures de la DGGN. Accompagnée pour l'occasion de Mme RODRIGUEZ, responsable de la région Bretagne, elles ont pu ensuite échanger, lors d'un moment convivial, avec



Maison  
des  
Associations



.....

“ Après une visite guidée du site de la DGGN par les représentants du CFMG, le Directeur Général LIZUREY a tenu un discours soulignant l'importance du rôle des associations dans la défense des intérêts de la Gendarmerie et de ses membres.

.....



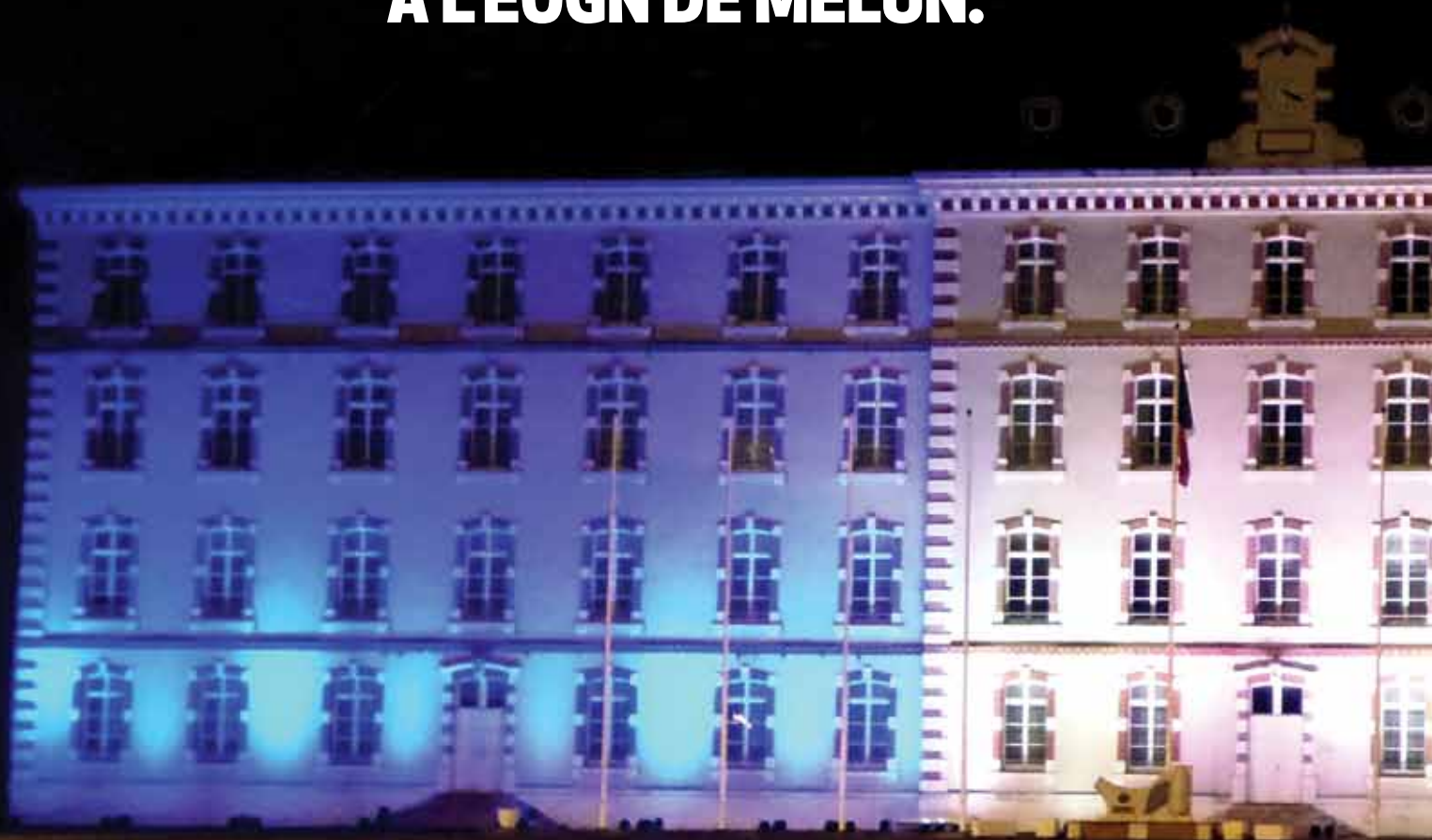
le haut commandement sur les sujets sensibles et préoccupants des familles. Madame NOEL et Mme RODRIGUEZ souhaitent remercier le directeur général LIZUREY pour cette avancée significative dans le partenariat établi depuis plusieurs années avec la DGGN et de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.







**L'AAMFG - CONVIÉE  
À LA CÉRÉMONIE DE REMISE  
DES SABRES  
LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016  
À L'EOGN DE MELUN.**





**Sur la place d'armes de l'École des officiers de la gendarmerie nationale,  
accueilli par le général d'armée Richard Lizurey,  
le ministre de l'Intérieur a présidé la remise solennelle  
des sabres aux 111 élèves-officiers de la 123<sup>e</sup> promotion.**



## L'AAMFG – CONVIÉE À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES SABRES

### LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016 À L'EOGN DE MELUN

**L** Le sabre symbolise la droiture et l'exercice du commandement. Ce cérémonial marque l'entrée des aspirants dans le corps des officiers et incarne la transmission des valeurs, la vocation de service et l'humilité, trois piliers de l'état d'officier.

Lors de son allocution, monsieur Bernard Caze-neuve a rappelé aux élèves-officiers la force de leur engagement « *Vous faites plus que de choisir une carrière : vous accomplissez une vocation [...]. Par cette cérémonie, vous signez un contrat, un pacte avec la France et avec les Français. Sur l'ensemble du territoire national, vous vous engagez à les protéger de toutes les menaces et de toutes les violences susceptibles de les atteindre.[...] Les futurs commandants territoriaux de gendarmerie que vous êtes devrez faire preuve de réactivité et d'esprit de décision. Car l'autorité de l'État doit*



*s'exercer avec fermeté en tout point du territoire national : c'est ainsi que nous protégerons nos concitoyens face à toutes les formes d'insécurité.»*

Évoquant les gendarmes blessés ou tués en mission depuis le début de l'année, il tenu à : « *délivrer un message de confiance et de gratitude. De confiance, parce que je sais que vous serez à la hauteur. De gratitude, parce que je sais le prix trop souvent payé par les gendarmes lorsqu'ils accomplissent leur devoir.* » Il a enfin confirmé sa « confiance » et celle du gouvernement en la gendarmerie nationale et l'« estime » qu'il porte à chaque gendarme de France.





Au cours de la cérémonie, le ministre et le directeur général ont décoré de la médaille de la gendarmerie nationale avec étoile de bronze le lieutenant Sébastien BLANCHARD du peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie de Pézenas, l'adjudant Gaëtan HENNION du peloton motorisé d'Annecy, le gendarme Anthony MATHIEU de l'escadron de gendarmerie mobile 46/2 de Châtelleraut et le maréchal des logis Kévin ROSSIGNOL de la brigade territoriale autonome de Charmes.

“ Vous faites plus que de choisir une carrière : vous accomplissez une vocation [...]. Par cette cérémonie, vous signez un contrat, un pacte avec la France et avec les Français. Sur l'ensemble du territoire national, vous vous engagez à les protéger de toutes les menaces et de toutes les violences susceptibles de les atteindre.

**Murielle NOEL présidente de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie** très sensible à cet honneur, remercie bien sincèrement le général d'armée Richard Lizurey directeur de la gendarmerie nationale de son aimable invitation.

Elle félicite chacun des participants pour cette magnifique et touchante cérémonie. En ce moment solennel, elle formule des vœux de réussite pour chacun de ces nouveaux officiers.

Murielle NOEL,  
présidente de l'AAMFG.



# TEMOI

# NAGES

## Anonyme - Janvier 2016

très bonne prise en charge, on se sent en sécurité, nous y retrouvons du réconfort, une écoute, des conseils et une présence. Merci à toute pour les interventions, les attentions particulières.

## Mme G. - février 2016

Sans cette association, nous n'aurions pas pu nous en « sortir », grâce à leur conseil et à leur soutien, notre famille est réunie et est heureuse.

## Mme R. - Mars 2016

Je remercie chaleureusement l'AAMFG. L'équipe était très disponible, toujours à l'écoute, compétente et positive. Il faut absolument que cette association se fasse connaître plus et se développe afin de permettre aux familles de gendarme d'être épaulé et aidé. Merci beaucoup.

## Famille D. - Octobre 2016

Notre papa, Monsieur R, nous a quitté. Maman a trouvé auprès de vous un soutien humain et professionnel exemplaire et surtout une écoute très attentive. Du fond du cœur, nous tenions à vous en remercier

## Mme L. Janvier 2016

Nous ne connaissions pas l'AAMFG avant que l'assistance sociale nous parle de vous. Un grand merci à toute l'équipe, pour leur gentillesse, leur soutien, leur disponibilité et leur professionnalisme. Leur savoir-faire et leur savoir-être sont très rassurants.

## Mme B. - Mars 2016

Toute l'équipe est très compétente, très chaleureuse, à l'écoute de toute la famille. Ils sont d'une exceptionnelle gentillesse, toujours à l'écoute, quel que soit l'heure et le jour. Ils sont également très rapides lorsqu'on les sollicite. Leur aide dans ces moments très difficiles nous a été très précieuse. Un grand merci à eux !

## Anonyme - Mai 2016

Merci d'avoir réussi à réunir notre famille, nos enfants sont heureux, vous êtes humaines et il y a un très bon suivi. Vous êtes disponibles et rassurantes. Merci beaucoup

**Mme J. - Mars 2016**



Je tiens à remercier l'AAMFG, suite au suicide de mon époux le monde s'est effondré. L'AAMFG m'a soutenu, aidé, et réconforté. De plus une aide financière m'a permis de me loger, et elles m'ont aidé à faire mon cv et à retrouver du travail. Merci pour votre disponibilité nuit et jour quel que soit le temps toujours avec le sourire, merci mille fois pour le réconfort que vous nous avez apporté, je n'oublierai jamais.

**Anonyme - Juin 2016**



Equipe à la fois à l'écoute du militaire et de son entourage. Equipe très disponible et agréable. Notre souffrance a été prise en charge et une solution a été rapidement trouvée. Notre vie a repris le cours de son chemin, nous sommes heureux.

**Anonyme - Février 2017**



Adhérent à l'AAMFG depuis nombreuses années, j'ai eu à traverser une situation douloureuse avec le décès de mon épouse survenu en décembre dernier des suites d'une longue maladie. Ayant besoin d'avocat et de conseils juridiques très précis, notamment pour la garde des enfants, l'AAMFG a mis gracieusement à ma disposition un conseil qui m'a sorti d'une situation personnelle très compliquée et je tenais à remercier ses membres mais aussi sa présidente, Mme NOEL pour le soutien, l'écoute et l'aide sans faille dont elle a et fait encore preuve à mon égard. Ils prennent au moins une fois par semaine de mes nouvelles, leur soutien et même leur amitié m'est très précieuse. Sans leur aide, la procédure aurait été très compliquée à gérer.

**M. M. - Juillet 2016**



Mon époux, victime d'harcèlement moral était à bout, vous avez sauvé notre famille. Mon époux, mes enfants se joignent à moi pour vous adresser nos plus vifs remerciements, au cours du mois et de demi de vos interventions, pour votre professionnalisme, votre gentillesse et votre totale disponibilité. Votre présence et votre travail ont été d'un grand réconfort et d'une aide très estimée.

**Anonyme - septembre 2016**



J'ai apprécié la qualité de l'écoute, et de la disponibilité, et de la gentillesse. Nous étions en confiance, et vous avez réussi à nous aider. Merci à toute l'équipe.

**Anonyme-mars 2016**

Par rapport à cette période difficile, qui heureusement est passée, je tiens à te remercier et à te faire part de toute ma gratitude pour l'aide financière et le soutien moral que tu nous as apporté. Ton intervention m'a été d'une grande aide puisque j'ai pu solutionner mon problème. La situation délicate dans laquelle je me trouvais fait désormais partie du passé. Si ce souci a été réglé, c'est en grande partie grâce à toi, et je t'en suis sincèrement reconnaissant. Si je t'écris ces quelques mots, c'est pour te témoigner toute ma gratitude. Non seulement tu m'as donné des conseils prodigieux, mais aussi tu t'es vraiment engagé pour m'épauler durant toute cette période.

Lorsqu'une personne est confrontée à des situations difficiles, savoir qu'il y a un proche ou un ami sur qui il est possible de compter est très réconfortant. Trouver quelqu'un de ce genre n'est pas facile. Tout le monde n'est pas à même d'aider son prochain. Toi, tu m'as secouru dans les pires moments de ma vie. Toi, tu es quelqu'un de bien et j'ai eu beaucoup de chance de connaître l'AAMFG. Grâce à toi, je m'en suis sorti indemne et prêt à reprendre le cours de ma vie. Comparé à ce que tu as fait pour moi, je sais que mes mots ne suffisent pas. Je te remercie de tout mon cœur.



# MISSION EN OR EN GUYANE

De la surveillance de l'Eurotunnel de Calais à la sécurité du championnat du monde de handball : les missions des gendarmes mobiles de Pontivy sont variées au possible. Celle qu'ils ont menée en Guyane durant trois mois vaut son pesant d'or.



©Gendarmerie mobile de Pontivy

vacances de Noël aux abords de l'Eurotunnel, à Calais. La particularité du « 13/3 », comme les autres unités en France, est qu'elle est en déplacement hors de la caserne environ 200 jours par an. Pour des missions riches et variées, qui « empêchent la routine ».

### Sac de 30 kg sur le dos

Celle qui les a menés en Guyane française, du côté de Maripasoula, frontalière du Surinam, peut être qualifiée d'exotique, hors norme même sur un territoire atypique, surtout « *l'une des plus exigeantes sur le plan physique* », reconnaissent le chef d'escadron Philippe Pilard, commandant de l'escadron de gendarmerie mobile de Pontivy, et l'adjudant-chef Thierry Augizeau. Rien que le ravitaillement des vivres était une épreuve en soi, du fait de l'assèchement, en cette période de l'année, du fleuve Maroni. Se déplacer dans la forêt amazonienne pour deux, trois, voire cinq jours, avec des marches quotidiennes de 15 à 17 km, leur imposait de porter sur le dos environ 30 kg de vivres et matériels. Sachant que, « *si vous êtes perdus dans cette forêt, vous êtes morts* ».

La forêt amazonienne en Guyane française et sa faune hostile, des températures qui oscillent autour de 40° et un taux d'humidité de plus de 90 %. C'est dans ces conditions extrêmes que 71 personnels de l'escadron de gendarmerie mobile de Pontivy (113 au total) ont assuré une mission de

lutte contre l'orpaillage illégal durant trois mois, d'août à novembre. Avant de mettre le cap, dès ce jeudi, pour Nantes, puis Brest, où se déroule le championnat du monde de handball. Un renfort pour assurer la sécurité, comme ces gendarmes pontivyens ont été amenés à le faire durant les

Objectif : endiguer l'orpaillage illégal, autrement dit, « *lutter contre le pillage du sol français en or. Le but était de détruire tous les campements illégaux et toutes les marchandises et matériels sur place. En stoppant leurs ravitaille-*



ments, ils ne peuvent plus poursuivre leur activité. On a donc aussi détruit ou saisi leurs pirogues. On travaillait sur place avec des militaires, dont on avait l'autorité, toujours par groupes de quinze à vingt hommes ».

### 300 à 350 sites illégaux

L'orpaillage illégal est un phénomène ancien, de grande ampleur. Avec 300 à 350 sites identifiés. La technique peut s'avérer sophistiquée : si le système alluvionnaire est le plus prisé, avec une lance pour extraire les boues et une table de levée pour les trier, les militaires ont parfois eu affaire à une barge de pompage qui permet d'aspirer les fonds du fleuve. Une machine estimée à environ 1 M€. Pour exercer ce travail, « ce sont des

pauvres gens, qui sont employés, souvent d'origine brésilienne et qui ne gagnent pas grand-chose. Des ouvriers et manutentionnaires exposés aux risques en termes de santé. Il n'y a pas vraiment de rébellion de leur part : quand ils nous voient arriver, ils déguerpissent. Ou alors, on leur donnait l'ordre de quitter le territoire national ».

### Des commodités au coeur de l'Amazonie

Des ouvriers qui ont toutes les commodités sur place, en pleine Amazonie : les gendarmes mobiles ont été amenés à détruire des téléviseurs, des réfrigérateurs, des groupes électrogènes et même des antennes

satellites. Raser un site pour empêcher une reprise d'activité par la suite. Car, quitte à repartir de zéro, les trafiquants préfèrent en exploiter un nouveau.

Les sites aurifères de l'Amérique du sud sont désormais loin derrière les gendarmes mobiles de Pontivy. Place, désormais, au handball sur les sites bretons, sans transition ou presque. Enchaîner les missions variées au possible fait partie de leur métier. « Cela nous donne une ouverture d'esprit énorme, c'est très valorisant, sans jamais de routine », en conviennent Philippe Pilard et Thierry Augizeau.

► © Le Télégramme

## RÉFORMES SÉCURITAIRES

# LES UNITÉS DE GENDARMERIE FERMÉES À COTONOU

Toutes les unités de gendarmerie de Cotonou ont été fermées depuis le mercredi 11 Janvier 2017.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'application du Décret 2000 portant sur les zones d'intervention de la gendarmerie et de la police. Après fermeture, une section de recherche de 60 personnes sera activée pour renforcer la police dans les investigations. Cette décision de délocalisation de ces différentes unités, a pris effet depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. En application de ladite décision, les postes de gendarme-

rie ne devront plus exister dans les mairies à statut particulier. Il en est de même pour les arrondissements et chefs-lieux des communes. La gendarmerie va désormais opérer dans les autres arrondissements. Il est envisagé de créer d'autres postes pour plus le maillage du territoire et pour plus d'efficacité des forces de sécurité.

► N. S.  
► [www.24haubenin.info](http://www.24haubenin.info) ;  
L'information en temps réel





## VIMOUTIERS

# LE GENDARME JÉRÔME LÉBOUC SPÉCIALISÉ EN CYBER CRIMINALITÉ

Gendarme depuis 10 ans, Jérôme Lebouc est en poste à la brigade territoriale de Vimoutiers relevant de la COB (communauté de brigades) de Gacé. Il est spécialisé en cyber criminalité depuis 2011. Entretien.

### LUTTE CONTRE LE VOL DE BÉTAIL :

**12 INDIVIDUS ARRÊTÉS**

**30 MOUTONS,**

**2 BŒUFS ET**

**6 CHÈVRES RETROUVÉS**

Le 07 janvier 2017, un renseignement faisant état de la présence suspecte d'un individu conduisant quatre (4) moutons au quartier Médina Salam à la Commune de Louga, est parvenu aux hommes en bleu.

Un transport effectué sur les lieux, l'enquête qui s'en est suivie, a révélé qu'il s'agissait de bêtes volées. L'individu a été appréhendé et conduit à la Brigade avec les quatre (4) moutons. «*La poursuite de l'enquête nous a permis de savoir que depuis les premières heures nous avions affaire à une bande organisée spécialisée dans le vol de bétail*», informe le commandant de la Brigade de gendarmerie.

Selon Mar Diouf, «*des investigations menées à Louga et à Dakar précisément à Guédiawaye et à la rue 6 de la Médina, ont permis de mettre la main sur les autres membres de la bande et le produit de leur forfait*».

Au total, douze (12) individus ont été arrêtés, trente (30) moutons, deux (2) bœufs et six (6) chèvres retrouvés et deux (2) véhicules saisis.

«*Le haut commandement de la gendarmerie accorde beaucoup d'importance à la lutte contre le vol de bétail. Ainsi des moyens humains et matériels sont constamment mobilisés pour lutter contre cette activité délictuelle. La gendarmerie ne lésinera pas sur les moyens dans ce combat*», prévient le commandant de la Brigade de gendarmerie.

► © Pressafrik

### En tant que cyber gendarme quelles sont vos missions ?

« J'ai un rôle de correspondant en lien avec la section de recherches de Caen. J'épaule mes collègues gendarmes de la COB lorsqu'ils ont un dossier touchant aux nouvelles technologies avec internet et les réseaux sociaux. Étant Officier de police judiciaire, je mène mes propres enquêtes, qu'elles soient liées avec la cybercriminalité ou non. Car, à côté, il y a aussi tout le quotidien propre à une brigade territoriale. Je ne suis pas devant mon ordinateur à longueur de journée. J'effectue également des interventions de prévention en milieu scolaire sur le territoire de la COB et de la compagnie d'Argentan-Alençon. J'en fais cinq à six, annuellement ».

### Quels messages faites-vous passer aux jeunes ?

« Je ne leur fais pas de longs discours. Je leur parle concrètement avec des exemples qui les touchent afin qu'ils se questionnent et se méfient de ce qu'ils peuvent trouver sur internet et sur les réseaux sociaux. Ils ont des côtés louables. Mais, ce sont des terrains de chasse pour des gens perfides et avides de victimes. Je constate que 90 % des élèves de 5e ont un profil Facebook, alors que l'âge minimum requis est de 13 ans. Les enfants vont de plus en plus précocement sur internet, dès 7-8 ans. Le premier pare-feu reste les parents. Mais souvent, ils sont eux-mêmes dépassés. Les jeunes doivent aussi prendre conscience qu'on ne peut pas tout dire ni tout faire, comme le harcèlement sur internet. Ce phénomène se développe, malheureusement. Il peut être dévastateur ».

### À quels types de cyber délinquance avez-vous affaire localement ?

« Les gens sont essentiellement victimes d'escroqueries. Cela va du site internet proposant un taux de crédit très attractif, aux petites annonces, en passant par la demande d'argent, via Facebook ou internet. Les adresses IP, qui constituent l'ADN du net, révèlent que les auteurs sont souvent basés à l'étranger, en Afrique centrale. Il y a également les insultes via Facebook, Twitter, Snapchat, YouTube ainsi que quelques cas de pédopornographie portant sur des échanges d'images en provenance de l'étranger. Ici, nous n'avons pas d'affaires liées à la radicalisation par internet. Et quoi qu'il en soit, ce serait géré par une cellule spécialisée ».

### Pourquoi avoir choisi cette spécialisation ?

« Le sujet m'intéresse et c'est dans l'ère du temps. C'est un plus sur le plan professionnel d'autant que les affaires se multiplient. Et puis, cela me donne la possibilité d'intervenir dans les écoles, de créer du lien avec la jeune génération en lui montrant que le gendarme n'est pas uniquement là pour faire de la répression. Il fait aussi de la prévention afin de les protéger.

### Quels conseils avez-vous à donner aux internautes ?

« De toujours rester vigilant quand on va sur internet. De se méfier des annonces trop alléchantes ou d'un pseudo-ami qu'on ne connaît pas. Les arnaques sont de plus en plus sophistiquées avec des logos officiels d'organismes par exemple. Il ne faut jamais donner ses coordonnées bancaires, photos, carte d'identité ou relevé d'identité bancaire. En cas de problème, il ne faut pas hésiter à venir nous voir ».

► © www.lereveilnormand.fr



## SUNDGAU HAUT-RHIN

# LE RADAR DE LA RD 419 FLASHE DANS LES DEUX SENS

De nombreux usagers se sont fait surprendre ces dernières semaines : le radar situé sur la Départementale 419 à Carspach, près de l'Auberge sundgovienne, peut désormais flasher dans les deux sens de circulation.



Les témoignages d'automobilistes s'accumulaient depuis le mois de décembre : le radar fixe situé sur la Départementale 419 à Carspach (à proximité de l'Auberge sundgovienne) ne flasherait plus seulement les automobilistes roulant en direction d'Altkirch, mais aussi ceux circulant dans le sens inverse, en direction de Ballersdorf. Ces dernières semaines, de nombreux usagers se seraient ainsi laissés surprendre. Fin décembre, l'information n'avait toutefois pas pu être confirmée... Mais plusieurs automobilistes continuaient d'alerter la rédaction de L'Alsace à ce sujet. Sujet qui avait entre-temps été relayé sur le site spécialisé [www.radars-auto.com](http://www.radars-auto.com).

La confirmation est finalement venue de la gendarmerie d'Altkirch et du bureau sécurité routière de la DDT (Direction départementale des territoires) du Haut-Rhin : le radar de Carspach a bien fait l'objet d'une récente mise à jour lui permettant de flasher dans les deux sens de circulation. Une phase de tests aurait d'abord été menée en fin d'année. Les automobilistes qui ont fait crépiter le flash à cette période ne devraient logiquement pas recevoir

de verbalisation, avançait-on hier du côté de la gendarmerie. Mais que les automobilistes soient prévenus : il convient désormais de garder un œil sur le compteur, même en circulant en direction de Ballersdorf... L'autre radar de la RD 419, située sur la fameuse « Hochistross » au niveau de Jettingen, pourrait-il faire l'objet de la même reconfiguration ? C'est bien probable. « *C'est une directive nationale : chaque fois qu'un radar est rénové, il passe en double sens* », expliquait hier Marie-Madeleine Jonas, coordinatrice sécurité routière à la DDT du Haut-Rhin.

### En attendant les radars « privés »

La vitesse est plus que jamais dans le collimateur sur la RD419 : à l'automne dernier, des panneaux « *Pour votre sécurité, contrôles radars fréquents* » avaient déjà fait leur apparition de la limite du Territoire de Belfort à Héisingue en passant par Altkirch. Des panneaux « leurres » qui rappellent d'abord aux usagers qu'ils empruntent un tronçon sur lequel la probabilité de contrôle reste très élevée. Outre les radars fixes et les contrôles de vitesse orchestrés par la

gendarmerie, notamment la brigade motorisée (BMO), les automobilistes devront prochainement compter avec de nouveaux radars mobiles, qui pourront être déplacés régulièrement le long de la chaussée, là aussi dans les deux sens de circulation. Leur gestion devrait être assurée par une société privée. La DDT évoque aussi de futurs radars « privés » installés dans des véhicules, « *dans le cadre d'une expérimentation nationale* ». Bref, de quoi forcer les automobilistes à lever le pied sur l'ensemble de cette « épine dorsale » que constitue la RD419.

Ces nouveaux dispositifs traduisent la volonté des services de l'État d'« *en finir avec le mauvais comportement de certains usagers, qui ralentissent à l'approche d'un radar pour mieux réaccélérer après, sans respecter les limitations de vitesse* ». Rappelons que la RD 419 reste considérée par les services routiers du Département comme « *la section la plus accidentogène du Haut-Rhin* ».

► © [www.lalsace.fr](http://www.lalsace.fr)



SEINE ET MARNE

## UN GENDARME, UN POLICIER ET TROIS SAPEURS-POMPIERS RÉCOMPENSÉS POUR AVOIR SAUVÉ UN BÉBÉ



À les entendre, ils n'ont fait que leur devoir. Cinq hommes - un gendarme, un policier et trois sapeurs-pompiers - ont été récompensés de la médaille de la sécurité intérieure par le préfet de Seine-et-Marne, pour des actes de service sortant de l'ordinaire. Cette remise s'est déroulée à l'issue de la traditionnelle cérémonie des vœux du représentant de l'État aux forces de sécurité du département.

Le préfet de Seine-et-Marne a remis la médaille de bronze de la sécurité intérieure à Laurent Chavanne (au centre), brigadier-chef à Coulommiers, qui a sauvé la vie d'un nourrisson en février dernier.

Jean-Luc Marx a ainsi remis la médaille d'or à un gendarme intervenu lors de l'attaque terroriste du Bataclan, alors qu'il était détaché dans la police (lire ci-dessous). Et quatre médailles de bronze aux quatre autres récipiendaires.

Parmi eux, l'histoire de Laurent Chavanne, 51 ans, brigadier-chef au commissariat de police de Coulommiers, a fait le tour du monde grâce à Internet. «J'ai des amis qui étaient en croisière aux îles Grenadines et qui m'ont appelé pour cela», se souvient le policier, mis à l'honneur pour avoir sauvé la vie d'un nourrisson d'à peine un mois.

Le 10 février dernier, six policiers, dont Laurent Chavanne, effectuent un contrôle routier au rond-point des Anciens Combattants à Coulommiers. Quand un véhicule arrive un peu vite, les warnings allumés.

«Nous nous sommes retrouvés face à une mère désespérée, avec deux enfants à l'arrière et la petite Shayana en arrêt cardio-respiratoire, se souvient le fonctionnaire de police, lui-même ancien sapeur-pompier de Paris. J'ai procédé à un massage à deux doigts, tout en me déplaçant jusqu'à la caserne des pompiers. Quand j'ai remis la petite aux pompiers, elle a ouvert les yeux et elle

# Le gendarme courageux avait porté secours aux victimes du Bataclan

Alors affecté à la brigade spécialisée de terrain (BST) des Halles, Christophe \* était l'un des premiers policiers présents sur les lieux de l'attaque du 13 novembre. (LP/ Sébastien Blondé)

L'«oubli» est maintenant réparé. Puisqu'il était redevenu gendarme, Christophe \* n'avait pu être récompensé avec les policiers intervenus au Bataclan le 13 novembre 2015. Il a donc reçu ce mercredi la médaille d'or de la sécurité intérieure des mains du préfet.

Gendarme de formation, ce garçon de 30 ans originaire des Yvelines, a bénéficié d'une passerelle dans la police durant cinq ans. D'abord affecté à la brigade de nuit de Nanterre (Hauts-de-Seine), il a intégré la brigade spécialisée de terrain des Halles en février 2015. Raison pour laquelle, alors en patrouille, il s'est retrouvé parmi les premiers policiers à intervenir au Bataclan, environ 10 minutes après le début de l'attaque.

«Quand on est arrivé, il n'y avait que deux équipages de police sur place, se rappelle-t-il. On a contribué à l'évacuation des blessés de l'entrée de la salle.» Avec quatre autres policiers, le jeune homme multiplie alors les allers-retours pour mettre les blessés à l'abri, jusqu'à l'assaut du Raid. Et même après.

«Je n'ai pas le sentiment d'être un héros, affirme l'intéressé, redevenu gendarme en février 2016 et affecté depuis au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Coulommiers. J'ai fait ce que j'avais à faire.»

\* Le prénom a été changé.



Laurent Chavanne est brigadier-chef au commissariat de Coulommiers.

*est «repartie» toute seule.»*

Quand la maman apprend la nouvelle, elle s'effondre en larmes. «C'est un soulagement, reconnaît pour sa part Laurent Chavanne, lui-même trois fois papa. C'est tout de même la vie d'un enfant !»

Après ce sauvetage, le brigadier-chef est retourné au travail dans la foulée. Il revoit Shayana de temps en temps et demande de ses nouvelles à ses parents. «Je leur dis qu'il faut la choyer celle-ci», glisse son sauveur.

► © Le Parisien



**LOISIRS**  
**SUR FACEBOOK, LES GENDARMES**  
**LANCENT UN JEU-CONCOURS**  
**SUR LE CHEMIN DES DAMES**



Les gendarmes de l'Aisne dès dimanche 1<sup>er</sup> janvier lancent un jeu-concours sur Facebook à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre. Il vous faudra accumuler les indices. Aiguiser votre sens de l'observation. Mener l'enquête sur le terrain. « *Se glisser dans la peau d'un gendarme en quelque sorte* », résume le brigadier-chef Blandine Magnier. C'est justement ce que vous proposerez les gendarmes de l'Aisne dès dimanche 1<sup>er</sup> janvier. Pour la première fois, les militaires axonais lancent un jeu-concours sur Facebook à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Jusqu'au 24 mars, le groupement de gendarmerie de l'Aisne publiera sur sa page des énigmes sur les combats du Chemin des Dames, entre Laon et Reims, et le rôle de la gendarmerie. « *C'est notre façon de rendre hommage aux combattants qui sont morts à quelques dizaines de kilomètres d'ici* », dévoile le brigadier-chef. Secrétaire de l'état-major, elle est passionnée d'histoire et contribue à recenser les fiches des soldats tombés au combat pour le site MemorialGenWeb. Avec le capitaine Éric Simon, elle a pris exemple sur les concours mis en place par l'armée pour lancer « Les gendarmes se souviennent ».

Afin de répondre aux questions qui seront publiées une à deux fois par semaine, il faudra se déplacer sur le Chemin des Dames ou chercher sur internet, « *peut-être sur le site du service historique de la gendarmerie* ».

À la clef et après tirage au sort, quelques objets estampillés mais surtout deux pass privilégiés pour deux personnes pour assister aux commémorations officielles de l'offensive Nivelle sur le Chemin des Dames les 15 et 16 avril.

► © www.lunion.fr

**MONTPELLIER**  
**LE CHIEN ERTONE,**  
**DÉCORÉ**  
**DE LA MÉDAILLE**  
**DE LA DÉFENSE**  
**NATIONALE**

Le 17 décembre 2016, à Montpellier, au groupe de gendarmerie départemental de l'Hérault, avait lieu une cérémonie un peu particulière



Plusieurs gendarmes étaient décorés. Parmi les récipiendaires, le chien militaire Ertone, spécialisé dans la recherche de personne et en défense de la compagnie de Lodève. Il a reçu la médaille de bronze de la défense nationale des mains du général Lecouffe, commandant-adjoint de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Pour son maître, le maréchal des logis-chef, c'est la plus belle des récompenses. Au mois de

janvier dernier à Creissan, près de Béziers, le gendarme et son chien étaient sur la piste d'une personne armée d'un fusil de chasse qui voulait mettre fin à ses jours quand soudain, deux coups de feu ont retenti dans le village. Ertone, berger malinois de sept ans et demi, est à la fin de sa carrière, un pincement au coeur pour son maître qui le récupérera chez lui.

► © Midi libre



## COUTANCES

## UNE CASERNE RÉNOVÉE POUR LES GENDARMES À COUTANCES

Après des années de tergiversations, les gendarmes de Coutances disposent d'espaces plus vastes et de locaux réaménagés. L'extension et la rénovation, opérées par l'intercommunalité, ont été saluées mercredi 11 janvier 2017.



La caserne rénovée des gendarmes de Coutances a été inaugurée mercredi 11 janvier 2017. Six cents m<sup>2</sup> de bâtiment ont été réhabilités lors d'un chantier, financé par la communauté du Bocage coutançais.

Les prémices de l'opération remontent à 2013, lorsque l'État et l'intercommunalité ont songé à l'extension de la gendarmerie dans les anciens locaux du Centre médico-social, boulevard Alsace-Lorraine. Les travaux ont duré de janvier à juin 2016. Après une étude d'architecte, le chantier a débuté par le réaménagement intérieur et la réorganisation des différents espaces. Isolation, peinture et réfection des sols ont été réalisées par des gendarmes réservistes et des ouvriers d'État. Les agents intercommunaux ont, quant à eux, œuvré sur les extérieurs. Le coût de l'opération, porté par l'intercommunalité, s'élève à 400 000 €, entre l'acquisition du bâtiment auprès du conseil départemental (300 000 €) et les travaux (100 000 €). Reste désormais à poursuivre les efforts du côté des 23 appartements, où logent les familles des gendarmes et les réservistes.

► © Ouest France



## SAINT-ASTIER

## LE HAKA DE PLUS DE 100 ÉLÈVES GENDARMES

Une compagnie de l'école de gendarmerie de Tulle a réservé une surprise au commandant du centre, vendredi 23 janvier 2017

C'est le site Internet de la chaîne de télévision Polynésie 1ère qui le raconte : vendredi 6 janvier, les élèves de la 7<sup>e</sup> compagnie de l'école de gendarmerie de Tulle (Corrèze) ont offert un haka au colonel commandant le Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG) de Saint-Astier en Dordogne.

Ce haka, danse chantée très ritualisée que l'on connaît notamment grâce aux All Blacks, les rugbymen de Nouvelle-Zélande, a été inspiré par quatre Polynésiens élèves de l'école de gendarmerie corrézienne. Préparé en secret

Ces quatre Tahitiens, prénommés Joseph, Matahi, Dan et Pierrot, sont en métropole depuis mars 2016 pour leur formation de sous-officier. Ils ont préparé ce haka en secret durant deux semaines.

« Les 114 élèves gendarmes ainsi que leurs cadres ont présenté trois tableaux, sous la direction des élèves gendarmes tahitiens », racontent nos confrères de Polynésie 1ère. « Une démonstration de force, mais aussi d'unité, pour cette 7<sup>e</sup> compagnie formée au maintien et au rétablissement de l'ordre. »

Le « spectacle » s'est déroulé dans la cour du CNEFG.

► © Sud Ouest



## HAUTE-LOIRE

# EXERCICE ANTI-TERRORISTE POUR LES GENDARMES

Venir à bout de trois terroristes armés et retranchés dans les locaux d'une entreprise désaffectée, c'est la mission qui été confiée aux militaires du PSIG, le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie. Un exercice au scénario particulièrement réaliste.

Quelques jours après les commémorations des attentats contre Charlie Hebdo, les forces de l'ordre sont plus que jamais mobilisées. En Haute-Loire, les gendarmes du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) s'entraînent régulièrement pour améliorer leurs réflexes et leur mode opératoire. Pour le premier exercice anti-terroriste de l'année, les trois unités, qui regroupent au total 42 gendarmes, ont eu pour théâtre d'opération une entreprise désaffectée où se sont réfugiés trois hommes armés.

Une trentaine de gendarmes a participé à cette opération à Saint-Maurice-de-Lignon (43). La difficulté pour eux est d'anticiper les réactions des terroristes. La

configuration des lieux avec de nombreuses ouvertures et plusieurs étages rend complexe la gestion de l'opération.

Un scénario qui rappelle la fuite des frères Kouachi qui s'étaient retranchés dans une imprimerie à Dammartin. Pour les gendarmes du PSIG, de tels exercices permettent d'améliorer leur communication, essentielle dans un tel contexte de tension. Cette opération aura également permis à ces militaires de mieux s'approprier les nouveaux équipements perçus après les attentats : gilet par balle lourd et fusil à lunette à visée holographique.

En 2017, ce sont quatre exercices de ce type qui seront organisés.



► © france3-regions.francetvinfo.fr



## ILS FONT LE BUZZ

# LE GENDARME BRETON QUI VOULAIT DES CARTES POSTALES, LE 1<sup>ER</sup> CALENDRIER DES GENDARMES ET A L'AISE BREIZH



### Plus de 1000 cartes postales déjà pour le gendarme breton

Fabrice Bourdieu, un gendarme originaire de Vannes, est en mission à Bangui en Centrafrique. Fin novembre il postait sur sa page Facebook une photo « bien triste de sa piaule ». Sa chambre là-bas avec une seule carte postale au mur car plus personne n'en envoie selon lui. Le Breton invitait ensuite ceux qui le voulaient à lui envoyer une petite carte postale! Il a été entendu car chaque semaine maintenant, Fabrice Bourdieu reçoit des dizaines et des dizaines de cartes, même des cadeaux comme des boîtes de pâtés Hénaff ou des caramels au beurre salé! Il a reçu déjà plus d'un mil-

lier de lettres. De quoi lui faire plaisir !

### Un calendrier 2017 avec des gendarmes !

Pour la première fois en 2017, vous pouvez télécharger le calendrier de la gendarmerie nationale. C'est à découvrir via la page Facebook de la gendarmerie du Morbihan. On y découvre 12 photos de gendarmes à



pied, en moto ou même en hélicoptère en action partout en France. Une initiative qui semble plaire aux internautes.

### L'humour d'A l'Aise Breizh pour défendre la crêpe et les crêpiers

La marque bretonne A l'Aise Breizh a répondu avec humour à Gilbert Collard via Facebook. Le député apparenté Front

National avait dénigré il y a quelques jours la profession de crêpier, s'attirant évidemment les foudres de la profession en Bretagne. Depuis Gilbert Collard a tenu à répondre que non il ne dénigrerait aucun métier et que ses propos avaient mal été interprétés. En tout cas A l'Aise Breizh, la marque de vêtements basée à Morlaix avec comme logo la bigoudène a tenu à répondre à sa manière à cette polémique, avec humour avec un post mercredi sur Facebook et Twitter.

Il s'agit d'un dessin avec une grande tâche jaune et ce message « Touche pas à ma crêpe! » en référence directe au slogan de SOS racisme en 95 « Touche pas à mon pote ». Un dessin partagé près de 2500 fois déjà.

Dans le Buzz Armorique, le gendarme breton qui voulait des cartes postales en a reçu un millier déjà ! Les gendarmes qui proposent d'ailleurs pour la première fois un calendrier 2017 à télécharger gratuitement. Et la marque bretonne A l'Aise Breizh qui défend avec humour la crêpe et les crêpiers.





© Tim Douet Le lieutenant-colonel Hervé Petry

## LES 40 ANS DE LA SECTION DE RECHERCHE DE LYON EN PHOTOS

Le jeudi 15 décembre 2016, une cérémonie militaire était organisée pour les 40 ans de la section de recherche (SR) de Lyon suivie de démonstrations militaires spécifiques aux équipes de la gendarmerie.

Le 15 décembre dernier à la caserne du général de division Delfosse, la section de recherche de Lyon a soufflé ses 40 bougies en, présence du préfet délégué à la sécurité et à la défense Gérard Gavory, du général du corps d'armée Christian Dupouy et du lieutenant-colonel Hervé Petry. Un anniversaire qui a été l'occasion de faire connaître le quotidien de la section de recherche à travers plusieurs démonstrations d'intervention avec les différentes brigades, les équipes cynophiles, L'Institut de recherche

criminel de la Gendarmerie nationale (ou IRCGN) ou encore le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Actuellement, près de 48 personnes travaillent pour la SR de Lyon dirigée par le lieutenant-colonel Hervé Petry. Durant cet anniversaire, le général de corps d'armée Christian Dupouy a remis trois médailles et trois témoignages de satisfaction à six enquêteurs de la SR pour leur persévérance dans certaines enquêtes criminelles et le démantèlement d'un réseau.

► © [www.lyoncapitale.fr](http://www.lyoncapitale.fr)





## GENDARMERIE MARITIME AVEC LA BRIGADE DE L'ADOUR

Basée à Anglet, la brigade armant la Vedette Côtière de Surveillance Maritime (VCSM) Adour, de la Gendarmerie maritime, opère dans les eaux côtières entre Arcachon et Hendaye. Elle a en charge la surveillance d'une circonscription de 175 kilomètres de façade maritime, frontalière avec l'Espagne et bordant les départements des Pyrénées Atlantiques et des Landes.

Partie intégrante de la Gendarmerie, mais placés pour emploi auprès du chef d'état-major de la Marine nationale, les gendarmes maritimes, au nombre aujourd'hui de 1068, disposent pour mémoire des mêmes prérogatives que leurs homologues terrestres, avec en plus des spécificités liées au monde de la mer. Dans le cadre de la défense maritime du territoire, qui a d'ailleurs vu son rôle se renforcer suite aux attentats

perpétrés en France, la Gendarmerie assure des missions variées, allant de la protection des emprises de la Marine nationale à la sûreté portuaire, en passant par le renseignement des autorités administratives, la surveillance et le contrôle de la navigation maritime, la sécurité, la protection des ressources halieutiques et de l'environnement marin, la lutte contre toutes les formes de criminalité, ainsi que la police judiciaire. Ses activités la conduisent en particulier à s'intéresser aux navires et à leur rôle d'équipage quel que soit leur tonnage ou leur statut mais aussi aux aquaculteurs, aux plongeurs sous-marins, ou



La baie de Fontarabie depuis 1879 se divise du point de vue juridictionnel en trois zones : des eaux placées sous la juridiction exclusive de l'Espagne, de la France et des eaux communes où la jouissance du mouillage reste de ce fait « ouverte » aux navires de ces deux pays.

encore aux jets skis et aux braconniers.

Forte d'un équipage de 8 hommes, la VCSM est sous les ordres de la compagnie de Lorient, elle-même placée sous l'autorité du Groupement de l'Atlantique basé à Brest.

Depuis Anglet, l'Adour remplit ces différentes missions, avec une particularité locale liée à la proximité de la frontière espagnole, la souveraineté partagée de l'île des Faisans, sur la Bidassoa, et des opérations de contrôle conjointes menées par les gendarmes maritimes avec leurs homologues de la Guardia Civil dans les baies de Chingoudy et de Fontarabie.

### **La Bidassoa et les baies de Chingoudy et de Fontarabie**

La Bidassoa est un fleuve Basque de 66 kilomètres, faisant office de frontière sur une dizaine de kilomètres entre la France et l'Espagne. Son estuaire référencé sous le nom de baie de Chingoudy a pour issue la baie de Fontarabie et le golfe de Gascogne. Hendaye est sur sa rive droite (France), Irun et Fuenterrabia avec l'aéroport de Saint Sébastien sont sur sa rive gauche (Espagne).



### **Le statut particulier de l'île des Faisans**

Sur la Bidassoa se trouve une île aux dimensions réduites, d'environ 150 mètres de long pour une petite trentaine de large, et au statut quasi unique et exhaustif, l'île des Faisans. Elle requiert une vigilance accrue ayant été prise dans le passé pour cible par les « autonomistes ».

Le 7 novembre 1659 était signé sur cette île le traité des Pyrénées qui mettait fin à 20 ans de guerre avec l'Espagne et précédait de peu la signature en 1760 sur ce même îlot du contrat de mariage de Louis XIV avec

l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.



Aujourd'hui la France et l'Espagne s'attribuent la totalité des fonctions étatiques à tour de rôle sur ce minuscule territoire de 2200 mètres carrés. Les commandants des bases navales française et espagnole portent donc alternativement pendant six mois le titre de Vice-roi de l'île des Faisans. Parmi les officiers de marine qui furent ainsi « sacrés », l'un d'entre eux était Julien Viaud, plus connu sous son nom de plume, Pierre Loti. Aucun habitant, aucune construction, sauf une stèle sur laquelle fut apposée en 1856 une plaque à la demande de Napoléon III et Isabelle II d'Espagne (en souvenir des conférences de MDCLIX -traité des Pyrénées- par lesquelles Philippe IV et Louis XIV par une heureuse alliance mirent fin à une longue guerre entre les deux nations).

#### **La convention franco-espagnole de 1959**

La délimitation des juridictions de la France et de l'Espagne dans la Bidassoa et la baie de Fontarabie ont fait depuis 1659 l'objet de nombreuses déclarations et conventions : 1879, 1886, 1888, 1894, 1908, 1924, 1952 et...

1959. Elles se traduisent aujourd'hui par différentes ordonnances qui réglementent les activités liées à la mer comme le ramassage des algues, la baignade, la pêche à la pibale et aux oursins, la récupération et le gardiennage des embarcations à la dérive... sous le contrôle du gouvernement Basque et des acteurs publics Français.

Un arrangement technique entre le ministère français de la Défense et celui de l'Intérieur du royaume d'Espagne relatif à la coopération des unités de la Gendarmerie maritime et du Service Maritime de la Garde Civile a été signé à Madrid le 21 février 2008.

Il se concrétise par des patrouilles régulières, mixtes ou conjointes, avec le droit de pénétrer dans les deux Etats en uniforme et avec les moyens terrestres et nautiques de chacun.

#### **El Servicio Marítimo Provincial de Bizkaia**

Le Service Maritime de la Guardia Civil a été créé en 1991 par un décret royal. Il dispose principalement d'un patrouilleur basé à Bilbao, le Rio Nervon. Long de 30 mètres, il est armé par un lieutenant, deux « patrons » et seize marins. Ce service est le seul en charge de la police des pêches en mer. Ses compétences s'arrêtent au quai des criées. Il ne dispose pas d'un support tel qu'un système de surveillance côtière à l'image des sémaphores français.

Chaque contrôle se traduit par une mise à jour d'une base de données unique, très détaillée aussi bien techniquement que sur chaque individu contrôlé.



Cette base ne pourrait d'ailleurs exister en France sans contrevenir aux règles édictées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

### Contrôles mixtes

Après une réunion définissant les actions à mener au cours d'une mission axée cette fois sur le contrôle des pêches, la VCSM Adour embarque deux « gardes civils », experts en réglementation, marins et manœuvriers aguerris. Ces derniers et l'équipage français maîtrisent très honorablement les deux langues. Que le navire contrôlé soit espagnol ou français, les inspections sont toujours mixtes et particulièrement minutieuses. De la maille des filets aux systèmes de sécurité, des documents administratifs au respect des ressources halieutiques, la maîtrise de chaque intervenant à la fois de ses propres « règles » mais aussi des exigences européennes évite toute interprétation subjective des textes. L'objectif n'est pas de sanctionner automatiquement mais d'accompagner tout « rappel à l'ordre » d'une formation pédagogique sur place quelle que soit la langue des interlocuteurs.

Dans cet esprit, les équipes sont, lors de la sortie à laquelle nous avons participé, montées à bord de bateaux de pêche, de transports de passagers, d'annexes de clubs de plongée ou d'écoles de voile. Après un court moment de surprise devant ce « double équipage », la complémentarité ainsi prouvée a été à chaque fois appréciée.

### Une coopération en profondeur

Il est de coutume que chacun initie ses « frères d'armes » aux spécialités de son pays. Si les premières ont été la nécessaire rédaction des rapports, les échanges sur des cas « transfrontaliers », il y a aussi le côté « gustatif » qui favorise une estime réciproque.

A tout niveau de la chaîne hiérarchique, on observe une volonté commune d'améliorer la prévention et la répression des infractions dans les eaux territoriales respectives, sans oublier de travailler conjointement sur l'environnement, le terrorisme, le trafic de stupéfiants et des armes, la contrebande...

La planification et la réalisation répétées d'opérations, l'échange de personnels, l'interopérabilité incluant les systèmes de communication, l'harmonisation des procédures, les débriefings pour mesurer l'efficacité de ces actions dans le temps font de ces patrouilles régulières un exemple concret du potentiel de richesses mais aussi de dangers qu'est le monde marin. Mais aussi que toutes les ressources n'ont pas de frontières géographiques faciles à matérialiser et à faire respecter.



## BALLON D'ALSACE – PRÉVENTION

# LES GENDARMES

## PRENNENT DE LA HAUTEUR

Des militaires de l'escadron mobile de Saint-Étienne-lès-Remiremont (88) ont investi pour l'hiver un poste avancé de la gendarmerie à la Gentiane. Ou comment garder le contact avec la population en pleine nature.

Ce n'est pas leur lieu de villégiature mais le cadre de leur travail. Ils sont une poignée de gendarmes à faire leur métier chaque hiver dans le décor « carte postale » du Ballon d'Alsace. Précisément, trois gendarmes mobiles du 25/7 escadron de Saint-Étienne-lès-Remiremont y accomplissent depuis mi-décembre et jusqu'en mars leurs missions de surveillance et de protection.

Ils disposent d'un petit chalet, au niveau de l'accueil et de la remontée mécanique de la Gentiane, que leur met gracieusement à disposition le Smiba, l'organisme public interdépartemental de gestion du Ballon. Ce chalet fait figure de poste avancé de la gendarmerie, en particulier de la communauté de brigades de Giromagny à laquelle il est directement lié. Le cas échéant, la garde à vue d'une personne interpellée en haut se déroulera donc en bas.

« On garantit la tranquillité des gens qui viennent être tranquilles », résume assez bien le major Jean-

Christophe Perros, qui commande la communauté de brigades de Giromagny. Manière de dire que la présence policière dans le massif tient d'année en année un rôle majeur dans la préservation et le développement de l'image familiale et touristique du site.

### « Le temps peut vite changer »

« J'aime le Ballon ! », déclare ainsi le gendarme Anthony Mangin. Ce jeune Vosgien originaire d'Arches vient de prendre ses fonctions là-haut pour la quatrième fois de sa carrière. Il dit particulièrement apprécier « la simplicité » des gens du cru. « Être à leur contact, apprendre à les connaître aide à bien travailler », conçoit le militaire. Lui et ses collègues affectés au Ballon sont titulaires d'un « certificat élémentaire montagne » qu'ils ont décroché au terme d'une formation spécifique, en été comme en hiver. « On pratique l'escalade, la randonnée, on y apprend à franchir un glacier mais aussi la police judiciaire en montagne », décrit le

militaire. L'hiver, c'est ski de randonnée, de descente et travail poussé sur la recherche de personnes perdues ou disparues, chose qui arrive « 5 à 10 fois par an » au Ballon. Faute d'équipement adapté et/ou d'expérience, le plus souvent. « En montagne », rappelle le gendarme, « le temps peut vite changer ».

D'où des reconnaissances de terrain quotidiennes, la première tôt le matin sur les RD 465 (Belfort-Vosges) et 426 (Ballon-Masevaux) pour s'enquérir de l'état des routes. « C'est primordial ». Par temps de neige (ce qui ne saurait plus trop tarder maintenant...), « on est sur les pistes du domaine en moto-neige ». Toujours pour « assister », « faire de la prévention ». Ou encore « mettre la pression » sur ces jeunes qui, régulièrement à cette saison, se retrouvent dans les lacets du Ballon (côté Giromagny, Le Thillot ou Masevaux) pour faire du rodéo mécanique...

## VOSGES

# MANON GENDARME ET JUDOKATE

**Le groupement de gendarmerie des Vosges compte dans ses rangs une championne internationale de judo.**

La gendarme adjointe volontaire Manon GERARD est montée sur la troisième marche du podium par équipe lors du 37<sup>ème</sup> championnat du monde militaire de judo en Suisse, le 11 décembre 2016.

Elle avait déjà brillé lors du championnat européen militaire organisé en août dernier en Slovaquie, en remportant la troisième place du classement individuel. Cette belle performance l'avait alors qualifiée

pour le championnat du monde.

Âgée de 19 ans, la jeune mosellane est affectée à la brigade de proximité de Senones depuis un an.





## DINAN

# JEAN-PHILIPPE, GENDARME ET BANQUIER

Peut-être l'avez-vous croisé sur le marché de Noël : Jean-Philippe est l'un des réservistes qui renforcent la brigade de gendarmerie de Dinan pendant les fêtes de fin d'année. Quand il retire l'uniforme, c'est pour revêtir son costume de banquier.

De qui a-t-on le plus besoin : d'un ami banquier ou gendarme ? Ceux de Jean-Philippe Lecoq ont les deux ! « *Ily a toujours quelqu'un pour me demander : si j'ai des frais bancaires, tu me les remettras ? Ou pour me demander de faire sauter une contravention... La réponse est toujours non* », s'amuse le jeune homme de 24 ans, 1,83 m, 93 kg, il n'a pas la carrure d'un banquier. Et pour cause, depuis quatre ans, il est gendarme réserviste. Pendant ses jours libres, celui qui a « toujours voulu être gendarme » enfle l'uniforme pour aider les brigadiers du département.

### « Pas des pots de fleurs »

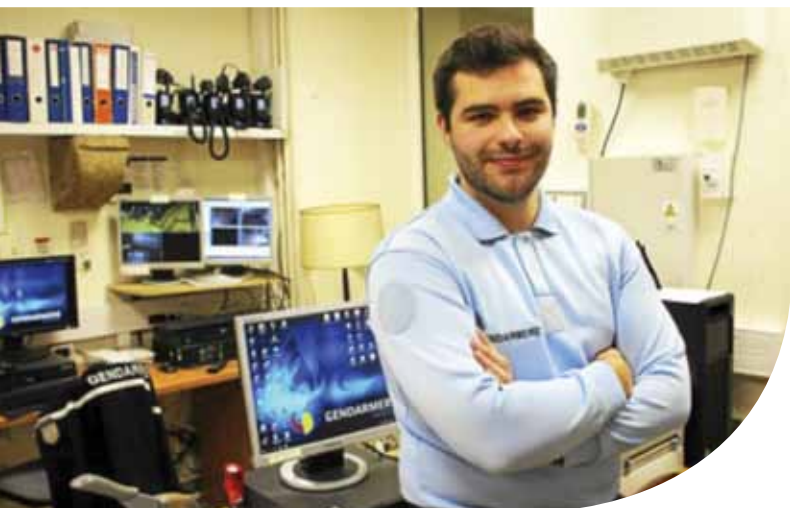
Le Plumaugatais fait partie des huit réservistes : étudiants, actifs ou gendarmes retraités, qui aident la brigade de gendarmerie de Dinan pendant les fêtes de fin d'année. Moyennant rémunération. « *Lors du marché de Noël, nous avons patrouillé à pied, prend-il pour exemple. Nous sommes allés dans les boutiques, les gens sont rassurés. C'est ça qui motive : aider les gens, être proches d'eux.* »

### « Femme battue »

Les brigades du département peuvent l'appeler pour des missions diverses : contrôles avec les motards, patrouilles à pied ou en voiture... voire surveiller un match à Guingamp ou le festival des Vieilles Charrues. « *Nous faisons surtout de la prévention, rarement de la répression. On a une vraie contribution, on n'est pas là pour rester comme des pots de fleurs.* » Son intervention la plus musclée ?

« *C'était à Dinan, l'été 2015, se souvient-il, se faisant plus sombre. Nous étions à la brigade, un dimanche matin, quand une femme est venue déposer plainte pour violences conjugales. C'est choquant de voir une femme qui a été battue. Nous sommes allés interpeller l'homme à son domicile. Nous, réservistes, étions à l'arrière du bâtiment, pour l'empêcher de fuir. Je me souviens de sa rage. Il insultait tout le monde. Sur la minute, quelqu'un qui n'est pas préparé peut être très choqué. Il faut savoir prendre de la distance.* » L'arme à feu ? « *C'est surtout impressionnant pendant la première*





Jean-Philippe Lecoq, originaire de Plumaugat près de Broons, a passé ses congés de fin d'année à patrouiller sur le marché de Dinan. Il retrouve dès cette semaine son bureau d'employé de banque.

*formation* ». Depuis, il s'en sert lors des remises à niveau, tous les six mois. Jamais en service. Jean-Philippe reste discret sur son travail de réserviste, y compris auprès de ses amis : « *Je n'en parle pas plus que ça. Ça peut en bloquer certains, ça a déjà été le cas, mais à 99,9 % ils s'en fichent.* »

### Deux états d'esprit

Cette semaine, il remet sa casquette de banquier, son autre passion. Devenue son « vrai » métier. « *Je suis quelqu'un de très raisonnable, confie-t-il. J'ai commencé un BTS Négociation pour m'assurer, au cas où je raterais le concours de gendarme.* » Puis il s'est pris au jeu. Détenteur d'une licence pro Banque, le voilà ges-

tionnaire de clientèle dans une agence bancaire, à Loudéac, depuis deux ans. « *Quand quelqu'un arrive à la banque, je me présente, puis j'essaie de connaître le client que j'ai en face de moi. Comme quand je suis gendarme. C'est un contact différent mais il y a du challenge.* » La comparaison s'arrête là. « *Le gendarme ne compte pas ses heures. On ne sait jamais sur quelle situation on va tomber. Ce n'est pas le même état d'esprit.* »

### 130 jours de réserve en 4 ans

Aujourd'hui, le banquier cumule 130 jours de réserve en quatre ans. « *Je ne mettrai quand même pas mon entreprise en difficulté pour la réserve.* » Ce qui ne l'empêche pas de regarder ses mails de temps en temps. « *On en reçoit tous les deux ou trois jours de la part de brigades qui recherchent des renforts.* » Alors il prend sur ses vacances. « *J'ai quand même eu quatre semaines de repos cet été.* » Il se ravise : « *Ah non, j'ai fait deux semaines de réserve... Après, c'est une volonté. J'adore ça. Sinon, je n'irais pas me contraindre.* » Et modeste, en plus.

► © [www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr)



## SECURITÉ

## NOS GENDARMES SONT CONNECTÉS

Les brigades de gendarmerie d'Arreau et de Vignec, avec les adjutants-chefs, Régis Laigneau et Bernard Fontan, viennent de recevoir la tablette numérique tactile «Neogend», qui équipe aujourd'hui toutes les brigades du département.

Ce déploiement, qui répond à un objectif de modernisation et de simplification de l'action des gendarmes, est en cours sur tout le territoire national. Ces tablettes ont été remises par le lieutenant-colonel Thierry Étienne, commandant le groupement de gendarmerie départementale des Hautes-Pyrénées, en présence du capitaine de gendarmerie Éric Mallet pour la compagnie de Bagnères-de-Bigorre. Cette tablette, qui est le résultat d'une action collaborative

entre les gendarmes et les techniciens des outils numériques, permettra au gendarme de réaliser, sur le terrain, des opérations qui auparavant ne pouvaient être effectuées qu'au bureau et garantiront ainsi à la population une plus grande proximité et plus de mobilité des gendarmes. Par cette réalisation, la gendarmerie s'adapte aux nouvelles technologies en déployant sur cette tablette des logiciels et applications qui, grâce à des connexions sécurisées, permettront de consulter en temps réel le fichier des permis de conduire ou des personnes recherchées. Il sera également possible pour les gendarmes de relever directement la plupart des infractions contraventionnelles. L'application OTV (Opération «Tranquillité vacances», pour les personnes qui en font la demande avec géolocalisation de la maison)

est également disponible sur cette nouvelle tablette, pour surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez. Cette nouvelle tablette permet également au gendarme de réaliser et transmettre des photos et vidéos en utilisant de manière sécurisée le réseau téléphonique, un gain de temps appréciable, afin de faire progresser rapidement les enquêtes. La prochaine étape prévoit d'équiper chaque gendarme d'un smartphone, doté de la majorité des applications présentes sur la tablette «Neogend». L'ensemble du personnel, 18 gendarmes pour la communauté de brigades d'Aure, viennent d'être formés à l'utilisation de ces tablettes numériques.

► © www.ladepeche.fr

## SECURITÉ

## LE COURAGE ET LE SANG FROID DE DEUX GENDARMES RÉCOMPENSÉS

### Médailles

Le jour de la Saint-Geneviève, patronne des gendarmes, le lieutenant-colonel Le Floc'h, commandant le groupement de gendarmerie de l'Aveyron, accompagné du préfet de l'Aveyron et entouré des autorités civiles et militaires, est allé déposer une gerbe au monument aux morts de Luc au son de La Marseillaise.

Après cette cérémonie, le préfet de l'Aveyron, Louis Laugier, a décerné «une médaille pour acte de courage et de dévouement à deux militaires de la brigade de gendarmerie d'Espalion qui se sont distingués, le dimanche 23 octobre dernier, en maîtrisant avec courage et sang froid un individu portant une arme approvisionnée et déterminé à en faire usage». Les récipiendaires sont l'adjudant-chef Puyjalon et la gendarme Fritshmann, qui ont en effet interpellé un individu menaçant de faire usage de son arme chargée lors d'une fête à Espalion.

### Individu armé

N'écouterant que leur courage et faisant montre d'une parfaite maîtrise d'eux-mêmes, les gendarmes ont appréhendé cet individu qui avançait armé vers eux et ne répondait pas aux sommations d'usage. Ils l'ont mis hors d'état de nuire sans qu'aucun coup de feu soit échangé de part et d'autre. Grâce à leur détermination sans faille, le pire a ainsi pu être évité. En ces temps où la sécurité intérieure est menacée, l'émotion était palpable, tant dans le corps de la gendarmerie que parmi le grand public qui assistait à cette cérémonie.

► © www.ladepeche.fr



## LA GENDARMERIE MÉDAILLÉE À RIO

Avec 42 médailles, les sportifs français ont battu le record de podiums depuis l'après-guerre.

Parmi les 396 sélectionnés tricolores pour cette 31<sup>e</sup> olympiade, une vingtaine d'entre-eux portaient également les couleurs du ministère de l'Intérieur, avec quatre médailles... et beaucoup d'émotions à la clé.

### **Daniel Jérent, de l'or en barre !**

Il n'est pas prêt d'oublier ses premiers Jeux olympiques ! À 25 ans, le gendarme adjoint volontaire

Daniel Jérent, en contrat avec la Gendarmerie nationale, est monté sur la plus haute marche du podium avec ses trois équipiers de l'équipe de France d'épée : Yannick Borel, Gauthier Grumier et Jean-Michel Lucenay. « Cette médaille olympique c'est le sentiment d'une belle mission accomplie, d'une tâche bien faite en équipe ! » Les Français se sont présentés favoris de l'épreuve,

double champions d'Europe en titre, n° 1 au classement mondial, multiples vainqueurs d'épreuves de coupe du monde, et ont écarté sans aucun ménagement le Venezuela en quarts de finale (45-29). La demi-finale leur propose un adversaire d'un tout autre calibre : la Hongrie (45-40). « C'est un classico dans notre sport, sourit Daniel Jérent. Il existe une telle rivalité entre les deux équipes que les battre à ce niveau a été magnifique ! D'autant plus avec la manière... »

Autre nation phare de l'escrime, l'Italie s'est hissée en finale face aux bleus (45-31). « Nous n'étions pas inquiets, nous avons un



“ Cinq disciplines diamétralement différentes qui font autant appel aux forces mentales qu'aux capacités physiques. Elodie Clouvel, brigadier-chef de la Gendarmerie nationale, a apporté la première médaille olympique française de l'histoire de la discipline

*schéma, une tactique en tête et n'en sommes pas sortis. Ce qui a été incroyable durant cette finale est que tous les feux n'ont cessé d'être au vert. On savait que l'or était pour nous ! »*

Ce Graal olympique n'efface pourtant pas les regrets de Daniel sur un plan individuel, éliminé trop tôt de la compétition. « J'ai désormais quatre nouvelles années de travail pour conserver cet or par équipe et aller en chercher une individuelle. Grâce à mon contrat avec la gendarmerie, je peux me consacrer l'esprit serein à mon sport. C'est quelque chose de très important pour moi car j'ambitionne de devenir gendarme à la fin de ma carrière. Par ce contrat j'ai déjà un pied dans le métier et j'ai l'opportunité de porter haut les couleurs de cette institution, du ministère de l'Intérieur et de la France. »

Le champion olympique souhaite adresser un message aux lecteurs de Civique : « Je soutiens de tout mon cœur les forces de police, de gendarmerie, de secours pour leur travail quoti-

*dien. Je suis admiratif de votre engagement, de votre courage permanent. Bravo les gars ! »*

### Un trio... en argent

Trois autres sportifs en contrat avec la Gendarmerie nationale sont parvenus à monter sur le podium olympique : Désigné comme le « véritable sport olympique » par le baron Pierre de Coubertin, le pentathlon moderne se compose de cinq sports : le tir au pistolet, l'escrime, la natation, l'équitation et le cross country.

Cinq disciplines diamétralement différentes qui font autant appel aux forces mentales qu'aux capacités physiques. Elodie Clouvel, brigadier-chef de la Gendarmerie nationale, a apporté la première médaille olympique française de l'histoire de la discipline. Non sans mal : « Cette compétition a été une vraie guerre pendant deux jours. Je n'ai rien lâché, me suis battue jusqu'au bout. J'étais à deux doigts de la syncope à la fin de mes épreuves. Ramener l'argent, c'est un rêve ! »

30e en 2012 à Londres, 2e à Rio, Elodie ambitionne maintenant de décrocher l'or olympique en 2020 à Tokyo...

Ses mots choisis, pour désigner la gendarmerie et la police, montrent à eux-seuls que ce jeune tireur au pistolet de 20 ans a déjà bien la tête sur les épaules : « C'est avant tout la



*droiture, le respect, des convictions fortes et surtout du travail, du travail, du travail ! Des valeurs exigeantes, inhérentes au quotidien d'un sportif de haut niveau. »*

*énormément de paramètres lorsqu'on se prépare durant un an pour les Jeux, mais un tel scénario en finale était inimaginable, éprouvant nerveusement et physiquement, mais je décroche l'argent et c'est énorme ! »*

“ Pour Clarisse Agbegnenou, brigadier, la médaille d'argent obtenue en judo chez les moins de 63kg représente avant tout une défaite en finale olympique

Jean Quiquampoix a gagné l'admiration des Français en décrochant l'argent au tir au pistolet de vitesse à 25 mètres, avec cinq cartouches à tirer en quatre secondes. Dans une finale au suspense insoutenable, Jean s'est retrouvé à égalité parfaite avec un concurrent chinois. Un barrage entre les deux hommes a déterminé alors le vice-champion olympique. « *On anticipe*

Pour Clarisse Agbegnenou, brigadier, la médaille d'argent obtenue en judo chez les moins de 63kg représente avant tout une défaite en finale olympique : « *Bien sûr c'est une belle médaille, mais clairement elle ne me convient pas. J'ai manqué de patience en finale, j'ai trop voulu me précipiter et ça m'a joué des tours...* » C'est une vieille connaissance, la Slovène Tina Trstenjak, qui attendait Clarisse en finale, après avoir écarté une solide Japonaise en demi-finale. « *Un mois après la fin des Jeux, je ne me remets toujours pas de cette défaite. Je dois vite passer à autre chose et me fixer d'autres objectifs.* »

À coup sûr, cette grande championne saura revenir encore plus forte et décrocher l'or olympique.

## Eux aussi y étaient...

► **Serge Cornut** a été le premier cavalier de la Garde républicaine à participer aux Jeux olympiques, en 1992 à Barcelone. A Rio, c'est comme entraîneur national de l'équipe de complet pour la discipline de dressage qu'il était présent aux JO et a pu s'enthousiasmer après le titre olympique obtenu par les tricolores.  
► Troisième à Pékin en 2008, **Gwladys Epangue** en taekwondo n'a pas

su réitérer la performance en s'inclinant en demi-finale contre une Américaine.

► En judo, éliminations en quarts-de-finale pour une médaillée de bronze en 2012 à Londres, **Automne Pavia**, battue par une Japonaise et écartée de la course à la médaille de bronze par une Portugaise.

► L'escrimeuse, **Ysaora Thibus** s'est inclinée en quarts (13- 15) face à une Russe.

► Grosse déception pour **Pauline**

**Ferrand-Prévo** qui a abandonné en pleine épreuve de VTT cross-country, usée par une blessure omniprésente.

► Sapeur-pompier professionnel au SDIS de l'Hérault à Montpellier, **Audrey Amiel** faisait partie de l'équipe de France de rugby à sept, un sport classé pour la première fois discipline olympique. Une défaite honorable en quarts-de-finale pour la France face au Canada (5-15), troisième nation mondiale de la discipline.



SECURITÉ

C3N



## L'ARME DES GENDARMES

**Un réseau  
de 1 800 enquêteurs**

Trois types de cyberdélinquants sont gérés par trois unités distinctes au sein du centre. «Premières cibles, les pirates qui s'attaquent aux sites Internet et aux systèmes de traitement automatisé de données ou diffusent des virus. Deuxièmes cibles, les cyberdélinquants qui profitent du Net pour vendre des produits contrefaits, illicites ou pour diffuser des propos violents (racisme, apologie du terrorisme, etc.). Et enfin, les auteurs de contenus à caractère pédopornographique et les pédophiles», explique la gendarmerie.

La fermeture du site Zone-Telechargement a été possible après un travail d'enquête de plusieurs mois mené par un service spécialisé de la gendarmerie nationale contre la cybercriminalité

Le C3N, centre de lutte contre les criminalités numériques, qui dépend du service central du renseignement criminel (SCRC) de la gendarmerie nationale. Basé à Pontoise, le C3N est un service à compétence judiciaire nationale, qui regroupe l'ensemble des unités du pôle judiciaire pour la gendarmerie nationale (PJGN) qui traitent directement de questions (formation, veille et recherche, investigation, expertise) en rapport avec la criminalité et les analyses numériques (Département Informatique-Electronique de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale). Il assure également l'animation et la coordination au niveau national de l'ensemble des enquêtes menées par le réseau gendarmerie des enquêteurs numériques.

Le C3N anime un réseau de 1 800 gendarmes «enquêteurs technologies numériques» dits N'Tech ou correspondants N'Tech répartis dans les brigades territoriales et les unités de recherches, mais aussi les Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (Corg) pour la recherche de renseignements, les Brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) pour la prévention auprès des jeunes et des entreprises et les organismes internationaux comme Europol.

► © [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)



## INNOVATION – HIGH TECH

# CONFÉRENCE SUR LA CYBERSÉCURITÉ AVEC L'ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Ancien inspecteur général de la gendarmerie, Marc Watin-Augouard participera à une conférence sur la cybersécurité, mardi 13 décembre à 19 heures au Stelsia de Saint-Sylvestre-sur-Lot.

Organisé par le groupe Gifi et l'école informatique InTech Sud-Ouest, le rendez-vous permettra de présenter également le dispositif de transition numérique au bénéfice des entreprises du territoire, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine.

Général d'Armée, Marc Watin-Augouard a cofondé en 2007 le Forum international de la cybersécurité. À l'heure des attentats, il revient sur les menaces de cyber-terrorisme qui pèsent sur les entreprises.

### **Le cyber-terrorisme est-il une réalité aujourd'hui ?**

On le voit apparaître aujourd'hui autour de quatre phénomènes. Le premier, c'est l'atteinte aux contenus, comme l'effacement de sites. Suite aux attentats de janvier, 19.000 sites ont été effacés en France suite à des intrusions sur les serveurs, avec parfois la modification de données pour diffuser de la propagande

ou de l'incitation au terrorisme. Le second phénomène, c'est l'utilisation du web par les terroristes à des fins d'organisation. Daesh n'aurait pas son visage actuel s'il n'existait pas un réseau mondial lui permettant de diffuser de l'information et des ordres. Le troisième aspect, c'est le recours des terroristes à la criminalité du cyber-espace pour se financer : vols de données bancaires, escroquerie, etc. Enfin, même si c'est une menace encore rare, il existe un danger d'attaque visant à bloquer ou saboter du matériel : en 2012, 30.000 ordinateurs de l'entreprise saoudienne Saudi Aramco ont été détruits à distance par

des activistes. La menace cyber-terroriste n'a donc jamais été aussi vaste.

### **Toutes les entreprises peuvent-elles être concernées par ces menaces ?**

Il ne faut jamais oublier que si une entreprise peut être une cible potentielle, elle peut être aussi un vecteur qu'on utilise pour mener une attaque en rebond. Regardez la chaîne américaine de magasins Target, qui a été victime en 2014 d'une cyber-attaque massive : elle a été touchée parce qu'on s'est d'abord infiltré chez un prestataire qui s'occupait de



la climatisation des points de vente. Une entreprise peut donc être visée simplement parce qu'elle est sous-traitante de la « vraie » cible.

### **Quel est aujourd'hui le niveau de préparation des entreprises françaises face à ces cyber-menaces ?**

Il y a une prise de conscience : nos entreprises sont en train de prendre très au sérieux ces dangers. C'est le cas tout d'abord des opérateurs d'importance vitale, qui travaillent dans les secteurs critiques, et qui doivent mettre en place des règles dans le cas de la loi de programmation militaire. Ces règles doivent d'ailleurs être aussi respectées par leurs sous-traitants, ce qui crée un effet de diffusion de l'hygiène informatique. Les entreprises ont également en face d'elles des assureurs qui s'intéressent de plus en plus à ces risques. Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises s'organisent donc en commençant à faire remonter à l'échelon stratégique ce qui était considéré parfois comme un simple rouage technique. C'est positif.

### **Le problème, c'est que la cyber-sécurité coûte cher...**

Oui, elle a un prix, mais les résultats d'une cyber-attaque aussi. Il y a des arbitrages à opérer. Mais si l'on se plonge dans le guide de l'hygiène informatique publié par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques, on voit que nombre

de ces prescriptions ne coûtent rien. Et qu'elles permettent d'annihiler 85 % des risques. Cela débute souvent avec la sensibilisation des personnels : une grande partie des cyberattaques est le fait de collaborateurs malveillants ou d'erreurs humaines dont les personnels sont les porteurs. L'arnaque de l'escroquerie au président commence par exemple par une interaction humaine. Le bon sens, l'organisation, la réflexion, cela n'a pas de coût.

### **Née dans la foulée des attentats de janvier, la loi sur le renseignement a brusqué les entreprises du numérique, notamment avec ces « mouchards » que sont les boîtes noires susceptibles d'aspirer des données. Comment réagissez-vous ?**

Je comprends qu'on puisse dire que c'est une mauvaise loi, mais c'est de loin la meilleure. Et face aux problèmes qui sont aujourd'hui les nôtres, la question d'une éventuelle évasion à l'étranger de clients qui craindraient pour la confidentialité de leurs données me semble dépassée depuis quelques jours. On a trop souvent compris que cette loi reposait sur l'aspiration massive de données, ce n'est pas le cas : les boîtes noires ne transmettent pas de données nominatives et n'agissent que lorsque des algorithmes signalent des signaux faibles de comportement terroriste. Le point positif, c'est que cette

loi amène opérateurs et hébergeurs à dialoguer avec l'État et que cela crée une co-responsabilité qui aidera à lutter contre les cyber-menaces.

### **Justement, n'y a-t'il pas un problème de culture du web : né du militaire, il a aussi pris un virage libertaire. Comment concilier ces deux visages ?**

Dans une pile électrique, il y a deux pôles opposés, mais leur interaction crée la lumière. C'est la même chose dans le cyberespace : il y a deux pôles, un sécuritaire et un libertaire. La peur est la fille de la sécurité, l'audace est la fille de la liberté. Il nous faut trouver la sagesse, l'équilibre. Aujourd'hui, nous avons besoin d'entendre les deux voix, et notamment celle des libertaires qui disent qu'il ne faut pas faire n'importe quoi au nom de la sécurité absolue. Le trop sécuritaire tuerait en effet le potentiel de croissance du web. Mais un cyber espace sans règles serait dominé par la loi du plus fort, avec des conceptions de la justice parfois très différentes. Dans le contexte actuel, il ne faut pas laisser les choses partir dans tous les sens : les actions contre Daesh menées par les Anonymous nous « arrangent » aujourd'hui, mais elles peuvent nous porter préjudice demain. Un des enjeux majeurs, c'est d'harmoniser la régulation mondiale du web. C'est une urgence. Il faut mettre fin au Far-West.



# AAMFG

**"L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie"**

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.

Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement. Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

**Bureau National AAMFG - Caserne Bongéot 23000 GUERET - Tél. 05 55 51 51 33 - Email : [muriellenoel@aamfg.fr](mailto:muriellenoel@aamfg.fr)**

## LES RESPONSABLES

**Mme Murielle NOEL**

**Présidente Nationale**

35, Les Planèzes  
23400 BOURGANEUF  
[muriellenoel@aamfg.fr](mailto:muriellenoel@aamfg.fr)  
06 87 18 26 67

**Fabienne GOESLIER-CHALLES**

**Vice présidente**

70, rue des Capucins  
41200 ROMORANTIN LANTHENAY  
[fabiennechalles@aamfg.fr](mailto:fabiennechalles@aamfg.fr)  
06 86 30 17 40

**Christine ROBIN**

**Secrétaire générale**

155, chemin de Baylot  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
[christinerobin@aamfg.fr](mailto:christinerobin@aamfg.fr)  
06 62 63 33 55

**Virginie RODRIGUEZ**

**Responsable entraide**

4E rue du général Audibert  
35200 RENNES  
[virginierodriguez@aamfg.fr](mailto:virginierodriguez@aamfg.fr)  
06 26 88 06 09

**Marianne BARALE**

57 Rue Bonaparte  
83350 LALONDE LES LAURES  
[mariannebarale@aamfg.fr](mailto:mariannebarale@aamfg.fr)  
06 65 65 39 23

**Christelle PINGEOT**

87250 BESSINES SUR GARTEMPE  
[christellepingeot@aamfg.fr](mailto:christellepingeot@aamfg.fr)  
06 22 26 60 59

**Lydie LONGELIN**

2 rue des Sorbiers  
31850 MONTRABE  
[lydielongelin@aamfg.fr](mailto:lydielongelin@aamfg.fr)  
06 81 10 94 67

## LES BUREAUX

**Bureau Limousin**

**AAMFG - Caserne Bongéot**  
23000 GUERET  
05 55 51 51 33  
[muriellenoel@aamfg.fr](mailto:muriellenoel@aamfg.fr)

**Bureau Bretagne**

**AAMFG - Virginie RODRIGUEZ**  
Caserne de gendarmerie  
85, bd Clémenceau BP 33284  
35032 RENNES Cedex  
06 26 88 06 09  
[virginierodriguez@aamfg.fr](mailto:virginierodriguez@aamfg.fr)

**Bureau Centre**

**AAMFG - Mme Fabienne GOESLIER-CHALLES**

Gendarmerie Nationale  
Allée Constant Duclos  
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY  
06 86 30 17 40  
[fabiennechalles@aamfg.fr](mailto:fabiennechalles@aamfg.fr)

## POURQUOI ADHÉRER ?

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires.

Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter

au fil des années passées aux côtés d'un gendarme. Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E-mail : .....

Cotisation annuelle : 15 € <sup>(1)</sup>

Don de soutien à l'association : .....<sup>(2)</sup>

(montant libre et facultatif)

Total du paiement \* (+1 + 2) : .....

Parrainage : .....

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

**AAMFG – Service des Adhésions**

**35, les planèzes 23400 Bourganeuf**

\*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG